
— 1772 —

Clergé de Chalonnnes-sur-Loire pendant la Révolution. (1772 à 1796)

Il y avait alors comme aujourd'hui deux paroisses à Chalonnnes-sur-Loire : Saint-Maurille et Notre Dame. Au moment de la Révolution, M. Besnier était curé de Saint-Maurille, avec MM. Boiret, Lefranc et Roland pour vicaires.

Tous, refusèrent de prêter serment à la Constitution civile du clergé.

M. Urbain Besnier, né à Cheviré-le-Rouge, d'abord vicaire à la Poitevine, prit possession de la cure de Saint-Maurille de Chalonnnes le 16 février 1772 et resta en fonctions jusqu'au 27 mars 1791, jour de l'installation de l'intrus. « M. Besnier était âgé d'environ 70 ans et était curé depuis près de vingt ans, écrivait en 1794 M. Gruget, curé de la Trinité d'Angers. C'était un digne et respectable pasteur; toute sa vie avait été employée en bonnes œuvres ; il était extraordinairement attaché à ses devoirs.

On ne manqua pas de l'engager à faire le serment, mais il était trop instruit pour s'y déterminer. Il le refusa toujours presque constamment, ainsi que ses trois respectables vicaires. Il y eut peu de curés qui aient éprouvé plus de mauvais traitements de ses paroissiens que le curé de Chalonnnes; ceux mêmes à qui il avait fait du bien se déclarèrent ses ennemis. Il avait dans sa paroisse de ces petits philosophes qui n'y contribuèrent, pas peu, entre autres M. Leclerc, député de l'Assemblée, qui avait des correspondances avec plusieurs de ses paroissiens. Aussi Chalonnnes ne tarda point à passer pour un des plus mauvais endroits du diocèse. » Nous en trouvons une preuve palpable dans la lettre que la municipalité de Chalonnnes adressait, le 19 avril 1791, à l'administration départementale : « La conduite et les propos que tiennent journellement nos anciens prêtres, jettent le trouble dans notre commune, et nous voyons avec peine que de jour en jour le parti aristocrate augmente. Un détachement

considérable de notre garde est venu ce matin nous trouver et nous a exposé que le vœu des amis de la Constitution était de contraindre les auteurs de ces troubles à s'éloigner, et nous croyons que c'est le seul moyen qui puisse ramener l'ordre et la tranquillité. Nous n'avons rien voulu entreprendre avant que d'avoir recours à vous, et vous prier de nous guider dans les circonstances fâcheuses où nous nous trouvons. Nous attendons vos ordres et vous prions d'être persuadés que nous les exécuterons avec tout le zèle qui anime de vrais patriotes ». (La lettre est signée du Maire Fleury et de Bellanger).

Au mois de novembre 1791, nous trouvons M. Besnier à Saint-Pierre-Montlimart, où il resta jusqu'à l'arrêté du 1er février 1792 qui ordonnait à tous les prêtres insermentés de venir résider à Angers. Il n'arriva que le 12 mars en cette ville, et reçut l'hospitalité chez M. Gontard. Emprisonné au séminaire le 17 juin, en même temps que les autres prêtres fidèles, le curé de Saint-Maurille de Chalonnnes fut exempt de la déportation comme sexagénaire.

Le 30 novembre 1792, il était transféré du séminaire à la Rossignolerie. Les Vendéens, maîtres d'Angers, le délivrèrent le 17 juin 1793, et il s'attacha dès lors à leur fortune. Après un séjour dans sa paroisse de Saint-Maurille, où grâce à l'insurrection triomphante il put reparaitre au grand jour et réorganiser le culte catholique romain, M. Besnier dut passer la Loire et suivre l'armée vendéenne dans ses marches et contre-marches. Il fut reconnu à Baugé quand après le siège d'Angers l'armée passa en cette ville. Il mourut peu après à la déroute du Mans, le 12 décembre 1793.

M. René-Pierre Boiret quitta Chalonnnes dès le milieu de l'année 1791. Il était à Paris au moment du massacre de septembre 1792. Il s'enfuit à Rouen, et prit, le 15 septembre, un passeport pour se rendre en Angleterre. Il est probable qu'il y mourut pendant la Révolution.

M. Martin-Pierre Lefranc était né à la Flèche. Il rentra dans son pays en 1791 et fut

déporté en Espagne avec les prêtres de la Sarthe sur le navire l'Aurore. Il résidait à Compostelle, où il mourut le 10 mai 1794.

M. Rolland, troisième vicaire, quitta également Chalonnnes dès 1791. Il était détenu à Laval le 20 juin 1792 et passa ensuite à Jersey. On croit qu'il mourut pendant la tourmente.

Parlons maintenant des prêtres constitutionnels qui remplacèrent les curés légitimes à Saint-Maurille.

M. Denis-Jacques Renou, né à la Trinité d'Angers le 2 février 1759, était vicaire à Cheviré-le-Rouge. « Il avait été forcé de sortir de sa paroisse, dit M. Gruget, pour avoir parlé trop ouvertement sur les affaires actuelles ; les patriotes, peu contents de sa façon de penser et de la façon dont il s'expliquait, l'avaient forcé à prendre ce parti ».

Arrivé à Angers, il changea bientôt d'avis, et le dimanche 23 janvier 1791, il prêtait serment dans l'église des Cordeliers.

Le 14 mars, il fut nommé curé constitutionnel de Saint-Maurille de Chalonnnes par les électeurs du district d'Angers. « M. Renou avait trop sollicité cette place pour ne pas l'accepter, écrit M. Gruget. Il ne tarda même pas à s'y rendre et à prendre pour son coadjuteur le fameux P. Coquille ». Nous avons dit plus haut qu'il s'installa le 27 mars, à la place de M. Besnier. Il exerça le culte schismatique jusqu'au soulèvement de la Vendée, c'est-à-dire pendant deux ans.

A cette époque, il se réfugia à Angers, où le 13 décembre 1793 nous le voyons livrer ses lettres de prêtrise.

Le 8 juin 1794, le citoyen Renou, devenu « capitaine de chasseurs, » comme il s'intitule, fournit les deux Hymnes pour la fête de l'Être suprême, et aussi : A tous les fanatiques qui ont encore un peu de raison et en particulier à ceux de la Vendée, couplets sur l'air de Pauvre Jacques. Il ne tarda pas à se marier à Angers et y prit l'état d'horloger.

Le 8 septembre 1796, il déclara à la municipalité qu'il allait quitter Angers pour se fixer à Chalonnnes. Devenu un peu plus tard président de l'administration municipale du canton (Le canton de Chalonnnes comprenait les deux communes de Chalonnnes et de Chaudefonds.), le citoyen Renou écrivait, le 20 juin 1798, au commissaire du Directoire près l'administration centrale de Maine-et-Loire : « Il existe des prêtres fanatiques qui corrompent journellement l'esprit public.

Comment s'en garantir ? Comment les expulser ?

Par quels moyens les mettre dans l'impossibilité de nuire ? On fait des quêtes pour ces mêmes prêtres, et le quêteur a l'insolence de menacer ceux qui les refusent, en inscrivant leurs noms sur une liste de proscription sans doute. Ce même quêteur, chien couchant de Brideau (L'ancien intrus de Notre-Dame de Chalonnnes), est instituteur. Comment remédier à cet abus ? ». On ne sait où est mort l'apostat Renou.

M. Jacques-Jean-Marie Delahaye, né à Chalonnnes en 1754, ordonné prêtre dans la chapelle du grand Séminaire d'Angers le 23 septembre 1780, était vicaire à Dissé-sous-le-Lude quand éclata la Révolution. Il prêta le serment et vint peu de temps après à Chalonnnes, où M. Renou le garda comme vicaire. Sa première signature sur le registre paroissial est du 3 avril 1791.

Le 22 mai suivant, les électeurs du district de Vihiers nommèrent M. Delahaye curé constitutionnel de Faveraye, et il prit possession le 5 juin.

Lors du soulèvement général de la Vendée, il se réfugia à Angers, où le 6 mars 1794, il renonça publiquement à toutes ses fonctions ecclésiastiques. Il ne les reprit jamais.

Le second vicaire constitutionnel de Saint-Maurille de Chalonnnes fut l'ancien Récollet de Beaufort-en-Vallée, le fameux Père Coquille d'Alleux. Né à Tours le 17 juin 1747, Jacques-Antoine Coquille d'Alleux prit

l'habit religieux chez les Récollets le 31 décembre 1776 et fit profession le 1er janvier 1778 sous le nom de frère Simplicien. Il fut envoyé au couvent de Beaufort-en-Vallée, et le 13 février 1791 prêta serment à la constitution civile du clergé. Sa première signature sur le registre paroissial de Saint-Maurille de Chalonnnes est du 12 avril 1791. Nommé curé constitutionnel de Beaupréau le 10 avril par les électeurs du district de Saint-Florent-le-Vieil, il ne prit possession que le 10 juillet.

Il quitta Beaupréau le 16 octobre 1791 et se retira chez son ancien curé, M. Renou, qu'il aida dans son ministère. Revenu de Beaupréau à la fin de janvier 1792, il en repartit définitivement au mois de janvier 1793.

Le 18 novembre 1793, il prit le nom d'Horatius Coclès et renonça pour toujours à son sacerdoce. Il mourut à Angers le 22 mars 1805. Louise-Marie Vivier, qu'il avait scandaleusement épousée à Beaupréau, mourut à l'hôpital Saint-Jean au mois de juin 1809.

M. Jean-Pierre Latont, né à Angers le 24 octobre 1765, fut aussi vicaire à Saint-Maurille de Chalonnnes. Voici son histoire, telle que la raconte M. Gruget : « On vit le sieur Lafont, qui avait fait sa philosophie il y avait au moins dix ans et travaillait en qualité de clerc chez un notaire, prendre tout à coup la résolution de se faire prêtre. Une personne lui ayant témoigné sa surprise de l'état qu'il voulait embrasser : Si je me fais prêtre, lui dit-il, ce n'est pas pour avoir plus de religion que j'en ai, mais c'est que je suis assuré d'avoir sous peu une bonne cure, qui me donnera 12 à 1.800 livres de traitement. En restant dans l'état où je suis, je ne puis pas en espérer un semblable. En effet, il prit la tonsure et les moindres à Pâques, le sous-diaconat et le diaconat à la Trinité et la prêtrise à la Saint-Maurice suivante.

Le sieur Maupoint (Curé constitutionnel de la Trinité d'Angers) surpris cependant qu'on admettait si aisément aux saints ordres les sujets qui se présentaient, sans avoir égard à

la mauvaise réputation dont ils jouissaient, ne put s'empêcher d'en porter ses plaintes ; il menaça même ledit Lafont de lui refuser un certificat pour recevoir le sous-diaconat, s'il ne voulait pas aller à confesse, lui représentant que les sous-diacres étaient obligés de communier en recevant l'ordination et qu'il fallait se confesser auparavant, surtout quand il y avait si longtemps qu'on l'avait fait. Celui-ci ne parut pas se soucier des menaces qu'on lui faisait ; il dit que cela ne l'empêcherait pas de se présenter à l'ordination ; il s'y présenta, en effet, et fut ordonné sous-diacre. Comme il n'avait aucune teinture de théologie, ni de morale, on crut qu'en le mettant professeur de rhétorique dans un collège il acquerrait en professant la science et les vertus qui lui manquaient ; on l'envoya, en effet, à Saumur, où il professa la rhétorique, qu'il ne savait pas, pendant deux ou trois mois, et revint ensuite recevoir la prêtrise. Il fut envoyé sur le champ vicaire à Chalonnnes, et au bout d'un mois, il fut nommé curé de Liré, paroisse du diocèse de Nantes qui se trouvait dans le département de Maine-et-Loire par la nouvelle circonscription. Ainsi il ne fut pas trompé dans ses espérances : comme la paroisse était un peu grande, il eut un traitement de 1800 livres avec peu d'embarras, car il était abandonné de tout le monde ».

Nommé curé de Liré le 2 octobre 1791 par les électeurs du district de Saint-Florent-le-Vieil, M. Lafont fut installé à la fin du mois. Lors du soulèvement des Vendéens, il se réfugia à Angers, où le 21 novembre 1793 il renonçait à son sacerdoce.

On le trouve en 1796 employé à l'hospice militaire d'Angers.

Le quatrième et dernier vicaire constitutionnel de M. Renou fut M. Charles Pasquier, né à Martigné-Briant, le 13 février 1769, ordonné prêtre par l'évêque intrus. Sa première signature est du 12 mars 1792. Il se réfugia à Angers lors du soulèvement de la Vendée. En 1800, il habitait Martigné, où il jouissait d'une pension comme ancien vicaire de Saint-Maurille de Chalonnnes.

En terminant, disons un mot de la renaissance religieuse à Chalonnnes.

Le 14 février 1800, le commissaire du Gouvernement près la municipalité écrivait à l'administration départementale : « Une assemblée a eu lieu le (lundi) 9 février dans la ci-devant église Maurille. Il y avait beaucoup de monde. Le résultat a été de faire réparer l'église, ce qui a lieu maintenant, d'y dire la messe le 23 février, qui est de dimanche en huit.

Nouvelle lettre du même, le 19 février, jour de décade : « Nous avons fait notre décade aujourd'hui, personne n'a dit mot. Le prêtre Graffard (curé d'Auverse) s'est présenté en votre ville je ne sais quel jour et a rendu visite au général Hédouville, accompagné des meilleurs catholiques royaux de Chalonnnes. A leur retour, ils n'ont point paru satisfaits. »

Le commissaire écrivait encore le 27 février 1800 : « Le carnaval nous a donné du nouveau. Un bon prêtre, le 23 février, ou pour mieux dire le dimanche gras, commença d'y officier chez Mme veuve Martin Huet. L'affluence fut peu nombreuse, on ne savait pas le saint homme dans nos murs. Bientôt cette heureuse nouvelle se répandit, on ne cacha plus sa joie, et le jour du mardi gras il y eut grande assemblée, ce qui obligea le commandant Bousseau de s'y transporter et de reprocher à cette pieuse dame l'oubli qu'elle paraissait faire des lois qui défendaient tout rassemblement. Enfin, notre bon pasteur Brideau, c'est ainsi qu'il se nomme, fut obligé de gagner au large et d'abandonner Chalonnnes à son malheureux sort.

Tant pis! grand Dieu, car notre jeunesse qui s'est beaucoup moquée de lui, ainsi que de Notre Saint Père le Pape, en enterrant Mardi Gras, aurait pu faire pénitence pendant le saint Carême ! »

Quoiqu'en dise le commissaire Chalonnais, la religion prenait bien cette fois le dessus, et l'âme populaire allait enfin triompher de l'esprit révolutionnaire. M. Pierre-Augustin Piou, né au Mesnil le 27 février 1757, chapelain de l'abbaye de Noyseau en 1791,

avait passé la Révolution dans le pays. M. Meilloc, vicaire général, administrateur du diocèse d'Angers, le nomma en 1800 desservant de Saint-Maurille de Chalonnnes, et au mois d'octobre, l'administration diocésaine lui donna pour vicaire M. Louis Javeleau, né à Montjean le 23 octobre 1765, qui exerçait les mêmes fonctions à Saint-Martin de Beaupréau depuis février 1797.

Lors de l'application du Concordat, M. Piou fut nommé curé de Saint-Maurille, et il prit possession le 4 janvier 1803, en présence de MM. Bouloy, desservant de Rochefort, Piou, desservant de Saint-Pierre-Montlimart, son frère, Rivereau, desservant de Beausse, Grellier, desservant de Saint-Laurent-de-la-Plaine, Fleury, desservant de Notre-Dame de Chalonnnes, Sireuil, desservant de Chaudefonds, Charruau, desservant de la Jumellière, Morin, desservant de Saint-Lezin, Brideau, desservant de Saint-Mathurin, Renou, desservant de Savennières, Pavy, prêtre, et Javeleau, vicaire à Saint-Maurille de Chalonnnes.

M. Piou mourut en fonctions le 24 mai 1832. Les successeurs de M. Piou à la cure de Saint-Maurille de Chalonnnes sont MM. Lecoindre (1832-1851) Coubard (1851-1860) Bellanger (1861-1868), Sigogne (1868-1879), Aubert (1879-1893), Ménard (1893-1895), Vivion (1895-1907), et Guion nommé en 1907.

En résumé, le clergé constitutionnel s'installe à la place des curés légitimes, à Saint-Maurille et à Notre-Dame, en mars et avril 1791. L'insurrection vendéenne du mois de mars 1793 chasse les intrus, et les vrais pasteurs reviennent évangéliser leurs paroissiens jusqu'au mois d'octobre.

A cette époque ils passent la Loire avec l'armée catholique et royale, et tout culte cesse à Chalonnnes jusqu'en 1796.

*Le clergé de Chalonnnes-sur-Loire pendant la Révolution.
L'Anjou historique : 1910/03-1910/04*



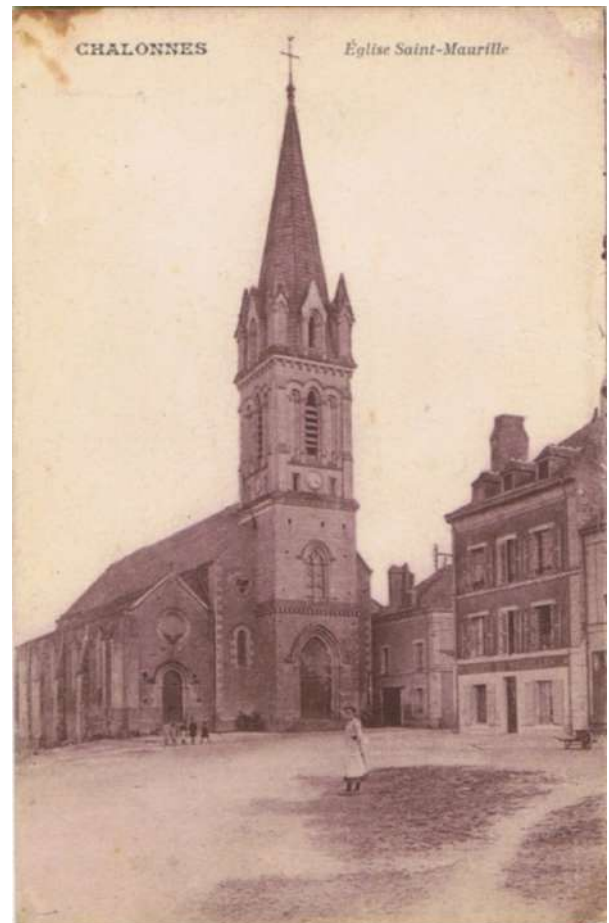
1828

— — — 1846 — — —



1846

— — — 1904 — — —



1er juin 1904

— — — 1905 — — —



Juillet 1905

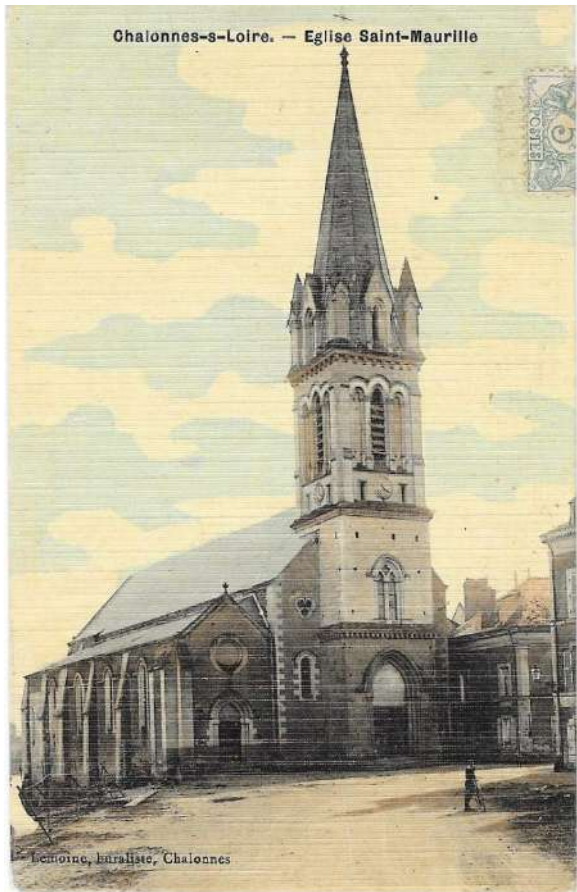


13 août 1905



1906

——— 1906 ———



27 décembre 1906

— — — 1907 — — —

Une excursion en Anjou :
Serrant, Chalonnnes, Rochefort,
Béhuard et Savennières

... Nous partons. La pluie tombe moins fort. Le ciel semble vouloir se faire moins inclément. Peu à peu l'horizon s'éclaircit et l'on aperçoit la petite ville de Chalonnnes, blanche, paisible et souriante, qui dresse les derniers débris de son château et les clochers aigus de ses deux églises, sur le bord de la Loire, au milieu d'un cercle de collines vertes. Ville et paysage nous font songer aux tableaux que peignaient avec amour les enlumineurs de nos vieux manuscrits.

A Chalonnnes, nous faisons une courte halte, à la porte de l'église Saint-Maurille. L'édifice, dénaturé par des restaurations maladroites, n'offre d'intéressant qu'une gracieuse chapelle à chevet droit, recouverte d'une voûte plantagenêt de la fin du douzième siècle. Ce petit sanctuaire a été traité avec un soin exquis. Au fond, entre deux fenêtres cintrées, la Vierge, assise, tient sur son giron son Fils bénissant et de ses pieds écrase la tête grimaçante du démon. Un ange descend du ciel et lui pose une couronne sur la tête.

Le dais qui surmonte la statue est historié de la scène de la crucifixion. Le Christ, attaché à la croix par quatre clous, vêtu aux reins d'un jupon, a la tête ensanglantée par la couronne d'épines. Marie, sa mère, et l'apôtre saint Jean l'entourent et assistent à son agonie.

A la voûte, cinq clefs historiques sont disposées dans cet ordre : saint Matthieu, saint Luc, le Christ, saint Marc, saint Jean. Le Christ bénit le globe du monde qu'il tient à la main. Debout, saint Matthieu et saint Luc se regardent et lisent dans le même livre. Assis, au contraire, saint Marc et saint Jean se tournent le dos et écrivent. Chacun des

évangélistes est reconnaissable à l'attribut qui l'accompagne.

Deux bas-reliefs, de petite dimension, forment claveau au sommet de l'arc doubleau qui ferme la chapelle. Dans l'un, une martyre, sainte Valérie, sans doute, à genoux, assistée d'un ange, est décapitée par un soldat, qui la saisit aux cheveux et tient en main le glaive du supplice. Dans l'autre, l'ange suit la martyre et la soutient, car elle s'est relevée, portant à deux mains sa tête, que le bourreau a tranchée et qu'elle va offrir à l'autel sur lequel célèbre un évêque, évidemment saint Martial, évêque de Limoges, qui avait converti la jeune vierge.

Voilà, avec bien peu d'éléments, tout un poème chanté par la pierre à la louange de Jésus, de Marie et des saints. Voilà comment, au moyen âge, le peuple, qui ne savait pas lire dans les rares livres d'heures, trouvait dans nos églises matière aux plus salutaires réflexions.

La route qui nous conduit de Chalonnnes à Rochefort est incontestablement l'une des plus pittoresques de l'Anjou. Le paysage que l'on découvre successivement des hauteurs de Sainte-Barbe, d'Ardenay et de la Haie Longue est admirable et pour le peindre il est un mot qui, mieux que tous les autres, répond à la réalité. C'est le mot que l'on trouve si souvent sur les lèvres de nos anciens chroniqueurs, de nos prosateurs et de nos poètes, le mot que Jeanne d'Arc aimait tant à prononcer : la douce France. N'est-ce pas là, en effet, la douce France, avec ces horizons mollement ondulés, avec cette vaste ceinture de collines, où rien de heurté n'arrête et ne choque le regard, avec ce fleuve aux îles verdoyantes, dont les eaux glissent plutôt qu'elles ne roulent sur un lit sablonneux et qui, à certains jours, donnera l'impression mélancolique d'une grève abandonnée par la mer ?...

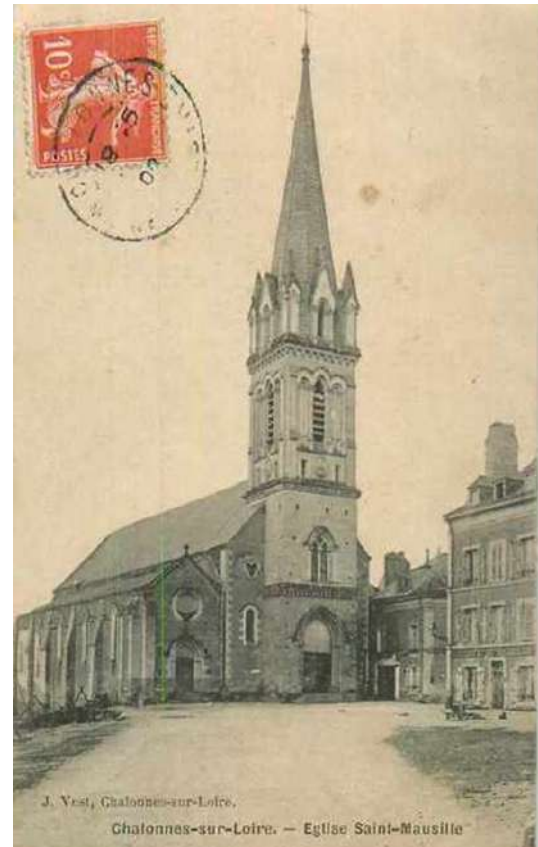
(1) M. Joseph Joubert, membre titulaire de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers et membre correspondant de la Société Archéologique de Nantes, obligé de se rendre à Béziers pour le mariage d'un membre de sa famille avait exprimé le regret de ne pouvoir assister à l'excursion.

(2) M. le duc de la Trémoille, qu'une indisposition obligeait à garder la chambre, n'a pu, à son vif regret, recevoir lui-même les visiteurs.

Extrait de "Une excursion en Anjou : Serrant, Chalonnnes, Rochefort, Béhuard et Savennières"
par M. le chanoine Ch. Urseau, en 1907



———— 1908 ————



18 mai 1908

———— 1911 ————



11 juillet 1911

———— 1914 ————



26 juillet 1914

— — — 1923 — — —



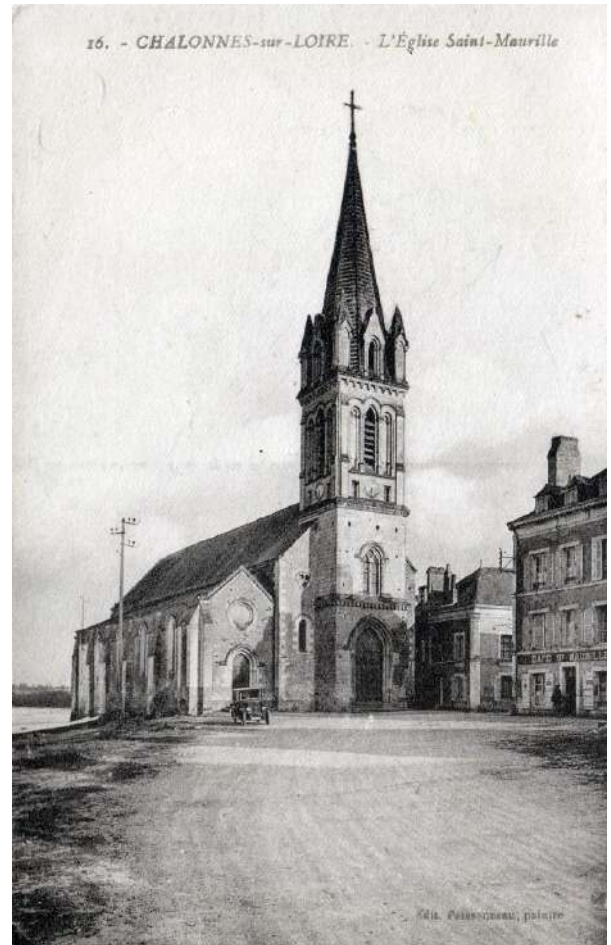
Mars 1923. L'église Saint-Maurille est inondée.

— — — 1925 — — —



6 décembre 1925

— — — 1933 — — —



1933

— — — 1937 — — —



17 octobre 1937

— — — 1938 — — —



1938



1938. Petit passage derrière l'église Saint-Maurille

— — — 1940 — — —



20 juin 1940, à 16h15. Bombardement de l'église Saint-Maurille.



20 juin 1940. Bombardement de l'église Saint-Maurille.

— — — 1951 — — —



17 octobre 1951



1952



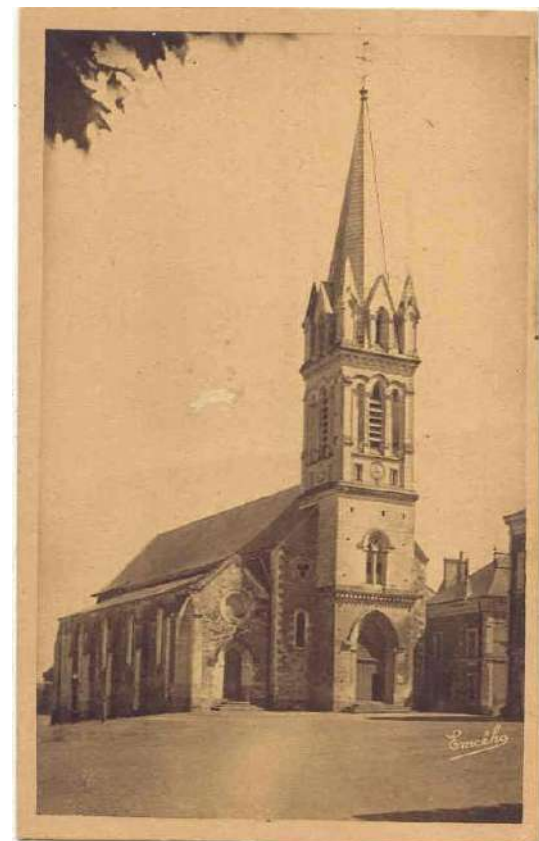
1952

——— 1952 ———



1952

——— 1955 ———



1955



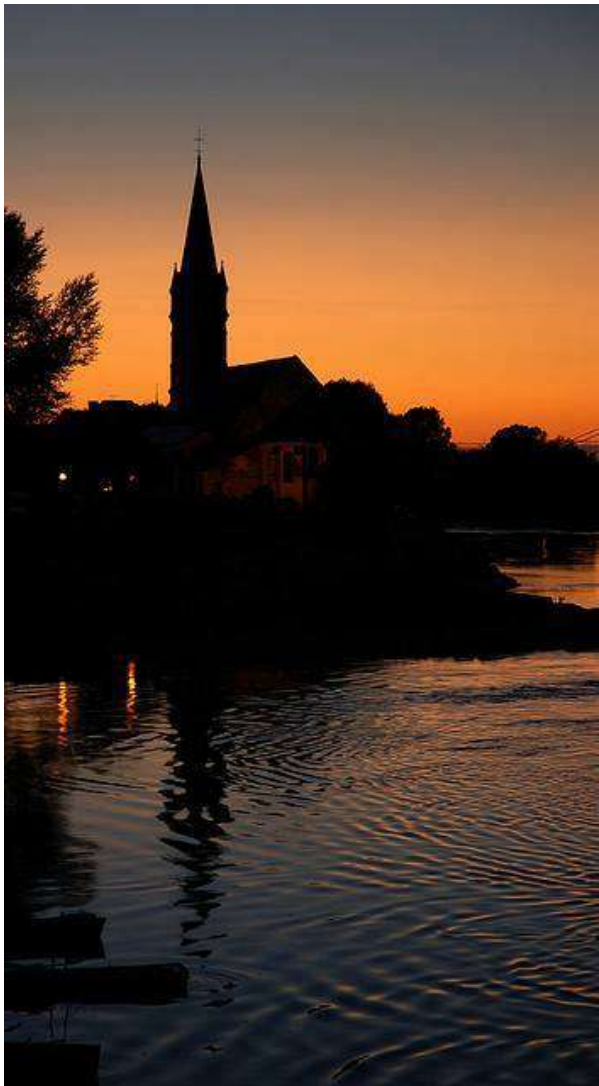
1955

——— 1963 ———



1963

——— 2009 ———



Juillet 2009

——— 2010 ———



2010



Juillet 2010

— 2012 —

Chalonnnes sur Loire.
Série d'animations dimanche
autour de Saint-Maurille

Dans le cadre des journées du Patrimoine, la commune et la Fondation du patrimoine invitent le public à se retrouver, dimanche 16, à 17 h 30, en l'église Saint-Maurille afin de rencontrer l'artiste Pierre Mabilie et le maître verrier Gilles Rousvoal, des ateliers parisiens Duchemin. Tous deux présenteront leurs recherches sur ce grand projet

artistique qu'est la restauration des vitraux de l'église, restauration soutenue par le ministère de la Culture et de la Communication dans le cadre d'une commande publique de l'Etat.

A 19 h, auront lieu la signature officielle de la convention entre la mairie et la Fondation du patrimoine, représentée par François Xavier Gourdon, et le lancement de la souscription populaire pour aider à financer ce vaste chantier.

A 19 h 30, un concert du Patrimoine, organisé par l'association Académie de Loire, sera offert au public. Au programme : polyphonies grégoriennes, musique baroque et interprétation, entre autres, de pièces de Mozart, Schütz, Purcell, Monteverdi, Fauré, Delibes etc. par des chanteurs de talent, les mezzos Loutchia Nigohossian et Sonia Delabre, la soprano Hélène Richer, le ténor Alain Dubreuil, accompagnés au clavecin par Bruno Gillet, élève de Nadia Boulanger.

Ouest-France, le 12 septembre 2012

St-Maurille :
Fondation du patrimoine
s'associe à la restauration



Stella Dupont et François-Xavier Gourdon signant une convention commune pour la restauration des vitraux de Saint-Maurille.

L'ensemble du projet de restauration des huit verrières de Saint-Maurille, des baies

d'axe orientale et occidentale s'élève à 138 000 €, sachant que 96 300 € sont attribués au maître verrier Gilles Rousvoal, des ateliers Duchemin. Si les Monuments historiques et l'Etat apportent leur soutien, la municipalité investit aussi dans ce projet (à hauteur de 20 000 € environ), mais la Fondation du patrimoine est partie prenante de cette rénovation.

François-Xavier Gourdon, délégué départemental de la Fondation du patrimoine a invité les particuliers et les entreprises à se mobiliser en lançant une souscription pour cette restauration : « Soyons acteurs de la sauvegarde de notre patrimoine ». La Fondation du patrimoine participera au prorata de ces souscriptions. Avec le maire Stella Dupont, un acte d'engagement a été signé pour matérialiser cette association.

Ouest-France, le 20 septembre 2012

Couleurs et mouvement pour les futurs vitraux de Saint-Maurille



Pierre Mabil, artiste qui réalise la rénovation des verrières de l'église Saint-Maurille, a expliqué en détail son projet artistique au public, dimanche, au sein même de l'église.

Dimanche 16 au soir, les bancs de l'église Saint-Maurille se sont remplis non pour l'office mais pour rencontrer l'artiste Pierre Mabil, venu exposer l'avancée de son projet pour les futures verrières de l'église. Philippe Jammes, adjoint chargé de la culture et du

patrimoine, a expliqué que le chœur et la chapelle de la vierge de Saint-Maurille sont les seuls monuments de la ville classés au titre des monuments historiques. Il a ensuite rappelé la chronologie du projet de restauration des verrières (O.-F. des 30 novembre 2011 et 25 janvier 2012) qui s'inscrit dans une commande publique de l'Etat.

Depuis plus de deux ans, un comité de pilotage (élus, Drac, représentants de la paroisse...) a mené une réflexion, choisissant de retenir l'artiste Pierre Mabil et les ateliers Duchemin pour la réalisation de cette rénovation. Pierre Mabil a ensuite expliqué très concrètement le travail en cours, montrant des dessins et même plusieurs échantillons de vitraux déjà réalisés par le maître verrier. Le travail de l'artiste est basé sur la couleur, avec une variation de bleus pour les verrières sud, une variation de jaunes pour les verrières nord. Pour l'instant, il a surtout avancé sur le vitrail central de la baie d'axe (à l'est, au fond du chœur). Suite aux réunions publiques, il a intégré la notion d'élévation dans sa réalisation, les couleurs allant du plus sombre au plus lumineux et les fuseaux colorés s'amincissant vers le haut : « Le dessin étant simple, je donne une grande importance au choix de la matière. »

Travaillant selon la technique traditionnelle, les chemins de plomb qui assujettissent les pièces de verre seront plus ou moins épais, et le choix de verres soufflés ou accidentés privilégié pour donner du relief à l'ensemble. Un échange a eu lieu ensuite avec le public, le père Dominique Blanchet expliquant que « c'est aux paroissiens de donner une signification liturgique à cette œuvre » devant quelques personnes inquiètes face au choix du non-figuratif opéré en amont.

Ouest-France, le 20 septembre 2012

— — — 2013 — — —

Chalonnnes sur Loire.

Distinction nationale pour la rénovation des vitraux de St-Maurille



L'artiste Pierre Mabilie présentant son projet de vitraux lors d'une réunion publique en septembre dans l'église Saint-Maurille.

18,16 sur 20, c'est la note attribuée à la rénovation des vitraux de l'église Saint-Maurille. Une note non seulement excellente mais la meilleure que la commission nationale consultative de commande publique du ministère de la Culture, composée d'une trentaine de membres, lui a octroyé fin 2012. « La commission a été très impressionnée par l'engagement des partenaires, a souligné Pierre Oudart, directeur adjoint à la Direction générale de la création artistique, par la pertinence et la force de ce projet, la méthode mise en place et ce, dans la durée qui seule permet d'inscrire au cœur des territoires une présence artistique... »

L'histoire.

En 2009, le curé Jo Bréheret signale à la municipalité que la baie d'axe derrière l'autel aveugle les fidèles durant les célébrations qui ont lieu en l'église Saint-Maurille. Un comité de pilotage est créé, une réflexion s'amorce pour procéder à la réfection des verrières de l'église avec le soutien de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac). L'église Saint-Maurille est un monument historique classé et sa situation en bordure

de Loire est un emblème pour la commune. Elle est considérée comme « cathédrale secondaire » du Maine-et-Loire, Saint-Maurille ayant été l'évangéliste de l'Anjou. Il apparaît alors nécessaire de restaurer l'ensemble des douze vitraux. Ceux du XIXe de Saint-Marboeuf et Saint-René, situés de chaque côté de la verrière centrale, sont conservés (O-F 20 novembre 2011). Il est décidé de faire appel à un artiste contemporain. Pierre Mabilie et Gilles Rousvoal des ateliers Duchemin sont sélectionnés.

Un projet de 140 000 €

Lors de la deuxième réunion publique du 16 septembre 2012 (O-F 21 septembre), l'artiste vient présenter son projet : un travail non-figuratif sur la couleur. Le budget total du projet est de 140 000 € ; 100 000 € sont déjà assurés par du financement public : ministère, Drac, mairie et soutien de la Fondation du patrimoine et de Mécène et Loire. Une souscription publique est lancée pour parvenir à trouver les 40 000 € manquants.

Entreprises et particuliers sont sollicités. « La restauration des vitraux n'est qu'un début, un diagnostic de l'église doit être fait avec les architectes des bâtiments de France pour phaser les travaux, sachant que l'évêché s'occupe du mobilier et de l'art statuaire... » conclut Philippe Jammes, adjoint à la culture. Renseignements :

www.fondation-patrimoine.org

Ouest-France, le 11 janvier 2013

Chalonnnes-sur-Loire.

Distinction nationale pour la rénovation des vitraux de l'église Saint-Maurille



L'artiste Pierre Mabillet présentant son projet de vitraux lors d'une réunion publique en septembre dans l'église Saint-Maurille.

La rénovation des vitraux de l'église Saint-Maurille à Chalonnnes-sur-Loire a tapé dans l'œil de la commission nationale consultative de commande publique du ministère de la Culture. Sur l'ensemble des projets qu'elle a eu à juger, elle a accordé la meilleure note à la réalisation chalonnaise, un 18,16 sur 20. Ce qui l'a impressionné ? L'engagement des partenaires, la pertinence et la force du projet, ainsi que la méthode mise en place. L'opération, qui a demandé un budget de 140 000 €, a été confiée à deux artistes des Etablissements Duchemin, Pierre Mabillet et Gilles Rousvoal. Cette rénovation n'est qu'un début, fait observer l'adjoint à la culture de Chalonnnes-sur-Loire, Philippe Jammes. « Un diagnostic de l'église doit être fait avec les architectes des Bâtiments de France pour phraser les travaux. »

Ouest-France, le 12 janvier 2013

Chalonnnes sur Loire. La réalisation des vitraux de l'église Saint-Maurille

Lors du conseil municipal du 21 février, Philippe Jammes, adjoint chargé de la

culture et du patrimoine, a rappelé les grandes lignes du projet de réalisation des vitraux de l'église Saint-Maurille, confié à l'artiste Pierre Mabillet et au maître verrier Gilles Rousvoal (ateliers Duchemin). Ce projet est financé par l'Etat dans le cadre d'une commande publique à hauteur de 60 000 € qui s'ajoute aux 19 000 € pour les études propriétés du Fonds national d'art contemporain et aux 5 693 € sur les crédits monuments historiques. Au total, l'Etat aura participé à hauteur de 84 693 € sur un montant global d'opération de 150 693 € TTC, soit 56,20 %. En outre, contrairement aux indications données lors du commencement de ce projet, une demande de subvention peut être présentée au Conseil régional au titre des monuments historiques, au taux maximum de 10 %. La base de financement serait de 27 789 € soit une subvention espérée de l'ordre de 5 000 €.

Ouest-France le 24 février 2013

Chalonnnes sur Loire. L'au revoir à Dominique et à Daniel des paroissiens



Daniel Nzika et Dominique Blanchet, les deux ecclésiastiques adoptés par les Chalonnais, s'en vont continuer leur mission dans d'autres paroisses.

Dimanche, c'est une célébration un peu particulière qui a eu lieu à l'église Saint-Maurille. Outre le baptême d'une petite fille, la messe de 10 h 30 a été l'occasion d'un au revoir aux deux abbés, qui quittent la paroisse, appelés vers d'autres devoirs. Après le ministère de l'abbé Jo Bréhéret, dont le décès suscita une vive émotion en juillet 2011, Dominique Blanchet et Daniel Nzika sont venus prendre leur fonction au service de la paroisse en octobre de la même année. Théoriquement nommés en intérim pour une année, les deux prêtres sont restés un an de plus. Muriel Marçais, membre de l'équipe d'animation paroissiale, divers jeunes, et le diacre Pascal Maillard ont retracé le chemin parcouru avec eux, avant que ces derniers ne prennent la parole à leur tour pour un dernier adieu aux fidèles.

L'abbé Daniel Nzika, natif de la République démocratique du Congo, a su communiquer sa joie de vivre, être à l'écoute de tous et accompagner au long de sa maladie Jean Tournieux, prêtre attaché à la paroisse décédé en mai dernier. Les jeunes ont relevé avec humour les petits travers du jeune ecclésiastique qui « mangeait des bonbons pendant le carême », autant que ses grandes qualités, ajoutant qu'« il ne pourrait jamais être vigneron », l'initiation à la taille de vigne en février ayant été très difficile pour lui... Il rejoint la paroisse Saint-Serge à Angers, ce qui lui permettra de poursuivre ses études à l'université catholique. Le père Dominique Blanchet a aidé à remettre l'eucharistie au centre de la vie paroissiale. « Avec son esprit vif et sa grande capacité de travail, il nous a appris à prendre de la hauteur », a affirmé Pascal Maillard. Il a permis de renforcer la prise de conscience paroissiale avec notamment l'accueil aux jeunes familles : « Nous nous sentons davantage une communauté aujourd'hui. » Il intègre la paroisse Saint-Lazare et Saint-Nicolas, face à la cathédrale d'Angers. Une collecte a permis de récolter 2 230 € qui seront envoyés au diocèse de Ouessou (Congo). Dimanche 1er septembre, les paroissiens accueilleront à Saint-Maurille leurs nouveaux guides spirituels : l'abbé Pascal Batardière et l'abbé Pierre Pouplard.

Ouest-France, le 26 août 2013

Chalonnnes sur Loire.

L'au revoir à Dominique
et Daniel des paroissiens

Précision : dans notre édition du mardi 27, les propos attribués au diacre Pascal Maillard sont en réalité ceux du paroissien René Socheleau qui fait partie de l'équipe d'animation paroissiale et est intervenu dimanche 25 à l'église Saint-Maurille.

Ouest-France, le 27 août 2013

Chalonnnes sur Loire.

La paroisse accueille
deux nouveaux prêtres



L'abbé Pierre Pouplard et l'abbé Pascal Batardière, nouveaux venus dans la paroisse.

Deux nouveaux ecclésiastiques ont célébré l'office à l'église Saint-Maurille de Chalonnnes, dimanche 1er août, avec le vicaire épiscopal Jean Pelletier et le diacre Pascal Maillard. A l'issue de la messe dominicale, Pascal Batardière, nouveau curé paroissial, s'est fait remettre les clefs des quatre églises relais de la paroisse (Chalonnnes-sur-Loire, Chaudefonds-sur-Layon, Denée, Saint Aubin de Luigné) par les maires des communes concernées ou par leurs représentants.

Les paroissiens ont ensuite été conviés à un vin d'honneur et à un pique-nique familial sur les bords de Loire pour fêter l'installation des deux abbés. Pascal Batardière, 53 ans, est originaire de La Jumellière. Il vient de la paroisse de Saint-Florent-le-Vieil qu'il a quittée pour prendre en charge celle de Saint-Maurille, tout en continuant à être curé de La Pommeraye, qui compte cinq relais. Au total neuf églises où il doit exercer son ministère, avec des priorités qu'il met en avant : les jeunes et les jeunes familles. Pierre Pouplard, de vingt ans son aîné, vient de Beaupréau où il a été curé pendant neuf ans. Il sera prêtre coopérateur de Pascal Batardière et a emménagé au presbytère de Chalonnnes. « Je ne suis ni jardinier, ni bricoleur, ni pêcheur (ou pêcheur !) », dit-il, avec une bonne humeur communicative. « Je serai à la disposition de la paroisse », ajoute-t-il. Ce nouveau binôme n'en est pas à sa première collaboration : lorsque Pierre Pouplard était curé à Avrillé, Pascal Batardière a été son prêtre coopérateur. La roue tourne !

Ouest-France, le 2 septembre 2013

Chalonnnes sur Loire.

Réunion publique sur l'avancée des vitraux de Saint-Maurille



L'artiste Pierre Mabilie, ici lors d'une première réunion publique en 2012, échangera de nouveau avec le public le 7 novembre concernant la réalisation des nouveaux vitraux de l'église Saint-Maurille.

Philippe Jammes, adjoint chargé de la culture et du patrimoine, a rappelé lors du dernier conseil, les grandes lignes du projet

de réalisation des vitraux de l'église Saint-Maurille. Ce dernier a été confié à l'artiste Pierre Mabilie et au maître verrier Gilles Rousvoal (Ateliers Duchemin).

La commission nationale pour la création artistique du ministère de la Culture et de la Communication a octroyé la meilleure note à ce projet sur l'ensemble des dossiers 2012. En outre, le succès du mécénat (environ 37 500 € à ce jour) témoigne de la reconnaissance locale de la valeur de ce projet. Ce qui va permettre de réaliser les objectifs de diffusion et de communication à tous les publics concernés.

Cette rénovation devrait attirer de nombreux visiteurs. Elle est financée par l'Etat dans le cadre d'une commande publique à hauteur de 60 000 € qui s'ajoutent aux 19 000 € pour les études propriétés du Fonds national d'art contemporain et 5 693 € sur les crédits Monuments Historiques.

Au total, l'Etat aura participé à hauteur de 84 693 € sur un montant global d'opération de 150 693 € TTC, soit 56,20 %. Une demande de subvention va être présentée au conseil régional au titre des Monuments historiques dans le cadre du nouveau contrat régional. Le financement attendu est de 10 % minimum sur la partie « travaux » de l'opération d'un montant 90 561 € HT.

Le comité de pilotage de cette opération s'est réuni une nouvelle fois mercredi 9 octobre. L'artiste Pierre Mabilie a présenté l'avancée de ses travaux, notamment ses recherches en couleurs et matériaux avec Gilles Rousvoal.

En novembre, la dépose des anciennes baies et la pose des nouveaux vitraux débiteront dans la nef. Ceux du chœur et du transept seront posés en avril 2014.

Une réunion publique est prévue jeudi 7 novembre, à 18 h 30 dans l'église, en présence de l'artiste et du maître verrier. Des questions restent en suspens : aération de l'église, sols (l'ancien carrelage date des années 60, probablement en jeu dans les problèmes d'humidité de l'église), chauffage à modifier, vitraux cassés de la chapelle

latérale sud, intégration de saint Maurille dans l'église (commission art sacré). Un diagnostic de l'état de l'église (partie historique) sera prochainement réalisé par le cabinet Péricolo et des travaux seront à envisager pour poursuivre l'embellissement de ce lieu (entre autres la démolition de la partie attenante à l'église, lorsque la salle de gymnastique sera terminée).

Ouest-France, le 21 octobre 2013

Chalonnnes sur Loire.

Les nouveaux vitraux de l'église Saint-Maurille présentés



L'artiste Pierre Mabille et le maître verrier Gilles Rousvoal, montrent le fragment d'un vitrail de la nef qui sera posé à partir de la semaine prochaine.

Jeudi 7, la municipalité a organisé une rencontre avec l'artiste Pierre Mabille et le verrier Gilles Rousvoal qui, dans le cadre d'une commande publique de l'État, oeuvrent à la création des vitraux de l'église Saint-Maurille.

Pierre Mabille explique son travail : « Dans mes choix, j'ai cherché une forme d'égalité d'entrée de la lumière du jour : j'ai misé sur la couleur et un parti pris de lignes courbes. » Et de détailler chaque zone : pour la nef, il a choisi une dominante jaune sur le côté qui donne sur le fleuve « car il n'est jamais éclairé par le soleil (côté Nord) et a une vue très dégagée. Les verres y seront très transparents. »

L'autre côté, au sud, traversé par le soleil et avec des arbres en arrière-plan, « la dominante sera le bleu, foncé par endroits et s'éclairant vers le haut. Le chœur sera très chaud avec du rouge et des nuances de pourpre, le jaune deviendra orangé et le bleu violet. Le chœur sera une sorte de foyer réchauffant les couleurs des côtés. » En ce qui concerne le portail occidental, il a retenu des nuances de verts avec des teintes plus claires pour le haut.

Gilles Rousvoal, maître verrier, a détaillé son travail. « Le principe est toujours le même sur chaque vitrail : il s'agit de courbes horizontales allant parfois vers le haut et donnant la forme du corps d'un poisson. Nous avons joué sur les espacements plus ou moins grands pour plus d'aération et un sentiment d'élévation sauf pour deux verticales visibles quand on sort. Nous avons travaillé sur des barlotières [traverse de fer d'un châssis de vitrail, NDLR] intégrées au graphisme des plombs. »

Trente-trois formes au total

Grâce à des photos, les visiteurs ont pu se rendre compte du travail des ateliers Duchemin (verrier) dont l'équipe fait oeuvre de virtuose dans la découpe à partir de gabarits, en tentant d'avoir un minimum de perte. Trente-trois formes au total (soufflées à la bouche et qui s'aplatissent) créées sur des verres fabriqués à côté de Saint-Etienne et parfois en Allemagne, sélectionnés avec soin par les deux hommes.

Chaque verrière sera dotée d'une protection en feuilleté de verre posé sur l'extérieur. La semaine prochaine, les huit verrières bleues seront montées, les jaunes, en cours de réalisation le seront en décembre et le chantier s'achèvera au printemps avec la pose des vitraux du chœur et de l'entrée.

Ouest-France, le 8 novembre 2013

Chalonnnes sur Loire.

Succès du concert de Canthédo

à Saint-Maurille



Concert de la chorale Canthédo dimanche à Saint Maurille.

Deux cents personnes en l'église Saint-Maurille dimanche pour écouter le récital des 80 chanteurs de Canthédo sous la direction de Yvon Domaigné accompagnés par l'organiste Françoise Morinière. Les choristes, représentant les douze églises de la paroisse de Saint-Joseph-en-Mauges, ont interprété des cantiques ainsi qu'une adaptation remarquable par le chef de chœur de la Messe allemande de Schubert. Une pensée particulière lors de ce concert : le curé Jo Bréhéret, décédé en 2011, avait l'intention de le programmer.

Ouest-France, le 19 novembre 2013

2013, le 6 décembre

Chalonnnes sur Loire. Chants de Noël ce samedi à Saint-Maurille

Le concert de Noël de la chorale A travers chants a lieu ce samedi 7, à 20 h, en l'église Saint-Maurille. Toujours sous la direction de Lydia Jai-Descamps, les choristes interpréteront des chants traditionnels de Noël (du Languedoc, de la Bresse, de Provence, du Maine, de la Pologne) ainsi que plusieurs chants sacrés.

Cette année, la chorale La Veillère de Saint-Sylvain-d'Anjou est invitée. Son chef de chœur, Bénédicte de la Rousserie, dirigera un canon de la Paix, la Légende de Saint-Nicolas, la Nuit de Rameau, la Nuit de Lumière, un Noël Angevin et quelques chants sacrés. Ce programme de « Noël d'antan »

s'achèvera par un Noël alsacien chanté ensemble par les deux formations.

Ce samedi, à 20 h 30, en l'église Saint-Maurille. Entrée : 5 € ; gratuit pour les enfants, qui pourront colorier les programmes.

Ouest-France, le 6 décembre 2013

— — — **2014** — — —

Chalonnnes.

Dimanche 19 janvier
à Saint-Maurille,
Barcarolle pour le Mali



Édith Beaupère, membre de Barcarolle (au centre), Carmen Grandière (à droite) et Claudine Pascolo.

Dimanche 19 janvier à 16 heures, le chœur Barcarolle de Montjean, dirigé par Alvaro Martinez Leon, a donné un concert en l'église Saint-Maurille au profit de l'association Tugubari de Brissac-Quincé, partenaire de l'école primaire La Réussite, fondée en 1998 dans un quartier populaire de Bamako.

Ouverte sous de simples abris, La Réussite accueille aujourd'hui 350 élèves. Tugubari organise surtout des randonnées solidaires du côté de Brissac, ce concert est une première. La chorale Barcarolle, forte de 50 membres, a interprété des chants traditionnels (Bolivie, Russie, Afrique), des chansons de Brel et d'Anne Vanderlove, mais aussi les Sept Paroles du Christ de Théodore Dubois (extrait) et le Magnificat de Buxtehude.

Contact : 06 17 35 09 85. Tugubari : 02 41 66 84 02, tugubari@aim.com.

Le Courrier de l'Ouest, le 17 janvier 2014

Chalonnnes sur Loire.

Dimanche, concert solidaire pour
l'association Tugubari



En haut, le chœur Barcarolle lors d'un de ses concerts. En bas à gauche, Claudie Pascolo, Édith Beaupère et Carmen Grandière, réunies pour une action solidaire. L'école de la Réussite-YvesJaouen soutenue par l'association Tugubari.

L'initiative

Un concert exceptionnel aura lieu dimanche en soutien à l'association malienne Tugubari. Il s'agit de l'oeuvre de trois femmes qui ont mis en commun leurs implications dans deux associations.

Claudie Pascolo, ancienne institutrice chalonnaise, habite Montjean et préside le chœur Barcarolle, dirigé par Alvaro Martinez Leon. Elle a tout de suite été d'accord lorsqu'Édith Beaupère, l'une de ses altos, qui réside à Saint-Quentin-en-Mauges, lui a proposé de programmer ce concert. « Je connais le curé Pascal Batardière et que j'ai pensé soutenir Tugubari, association basée à Brissac-Quincé et dont la présidente Carmen Grandière est une amie avec qui je suis

bénévole à Emmaüs », explique Édith, la choriste.

En première partie de ce concert solidaire, le chœur Barcarolle interprétera un répertoire de variétés multiculturelles : chants traditionnels en ukrainien, bolivien, canadien et chansons de Jacques Brel ou d'Anne Vanderlove. Mais aussi des pièces de musiques sacrées : Magnificat de Dietrich Buxtehude, Septième parole du Christ de Théodore Dubois, le chant orthodoxe Tiebe Païom et le chant africain Siyahamba. Marie-Pierre Duchesne accompagnera les chanteurs au piano.

En deuxième partie, le groupe sarthois Famidoré, composé des enfants et petits-enfants de Carmen et Martial Grandière, proposera des morceaux de musique et des chants de divers pays. Ils s'accompagneront au djembé, à la guitare, à la flûte traversière, à la harpe...

À l'issue des deux concerts, une vente de pâtisseries et boissons est prévue. Tugubari, qui signifie « petits morceaux de tissus » en bambara, a été créé en 2005 par Carmen Grandière. Ayant enseigné et gardé des contacts au Mali, elle a cherché à aider au développement intellectuel et humain des enfants.

L'initiative

Un concert exceptionnel aura lieu dimanche en soutien à l'association malienne Tugubari. Il s'agit de l'oeuvre de trois femmes qui ont mis en commun leurs implications dans deux associations.

Claudie Pascolo, ancienne institutrice chalonnaise, habite Montjean et préside le chœur Barcarolle, dirigé par Alvaro Martinez Leon. Elle a tout de suite été d'accord lorsqu'Édith Beaupère, l'une de ses altos, qui réside à Saint-Quentin-en-Mauges, lui a proposé de programmer ce concert. « Je connais le curé Pascal Batardière et que j'ai pensé soutenir Tugubari, association basée à Brissac-Quincé et dont la présidente Carmen Grandière est une amie avec qui je suis

bénévole à Emmaüs », explique Édith, la choriste.

En première partie de ce concert solidaire, le chœur Barcarolle interprétera un répertoire de variétés multiculturelles : chants traditionnels en ukrainien, bolivien, canadien et chansons de Jacques Brel ou d'Anne Vanderlove. Mais aussi des pièces de musiques sacrées : Magnificat de Dietrich Buxtehude, Septième parole du Christ de Théodore Dubois, le chant orthodoxe Tiebe Païom et le chant africain Siyahamba. Marie-Pierre Duchesne accompagnera les chanteurs au piano.

En deuxième partie, le groupe sarthois Famidoré, composé des enfants et petits-enfants de Carmen et Martial Grandière, proposera des morceaux de musique et des chants de divers pays. Ils s'accompagneront au djembé, à la guitare, à la flûte traversière, à la harpe...

A l'issue des deux concerts, une vente de pâtisseries et boissons est prévue. Tugubari, qui signifie « petits morceaux de tissus » en bambara, a été créé en 2005 par Carmen Grandière. Ayant enseigné et gardé des contacts au Mali, elle a cherché à aider au développement intellectuel et humain des enfants.

Elle a mis en place en 1998 un partenariat avec l'école La Réussite-Yves Jaouen dans un quartier populaire de Bamako (350 élèves à ce jour) en récoltant des fonds grâce à la création d'un atelier de patchwork et, aujourd'hui, l'organisation de parrainage d'enfants.

Dimanche 19 janvier, à 16 h, concert à l'église Saint-Maurille. Entrée : 5 €. Contact au 06 17 35 09 85. Site internet : tugubari.free.fr. Courriel : tugubari@aim.com. Tél. 02 41 66 84 02

Ouest-France, le 14 janvier 2014

Chalonnnes.

À Saint-Maurille, le jaune est mis



Le jaune pénètre par le nord tandis que le bleu venu du sud se reflète sur les piliers.

À l'église Saint-Maurille, l'installation des vitraux conçus par Pierre Mabile se poursuit, assurant peu à peu l'animation chromatique de l'édifice. Les bleus avaient été posés côté sud de la nef en novembre 2013, les jaunes viennent de l'être côté nord grâce à deux nouvelles semaines de travail des ateliers Duchemin, en février. La souscription est toujours ouverte pour ce chantier de 160 000 €.

Le Courrier de l'Ouest, le 28 février 2014

Chalonnnes sur Loire. De nouveaux vitraux à l'église Saint-Maurille



L'harmonie se dessine avec la fin de la pose des vitraux jaunes côté nord.

Avec le soleil qui réapparaît, l'église Saint-Maurille brille de mille feux. Les vitraux réalisés par l'artiste Pierre Mabille sont en place et la lumière prend sens. Après les bleus, côté méridional, ce sont les jaunes que les ateliers parisiens Duchemin ont fini de poser en février, côté Loire. L'ensemble sera abouti avec la mise en place des vitraux du chœur (allant du jaune orangé au bleu violet) et du dernier, dans les tons verts, au-dessus du portail d'entrée. Le chantier de pose devrait s'achever au printemps.

La rénovation des vitraux représente un coût total de 160 000 €. A ce jour, on compte sur 60 000 € de l'État, à la suite de l'obtention de la commande publique (meilleur dossier national 2012), 19 000 € de la Drac (direction régionale des affaires culturelles) couvrant les études préliminaires et le concours, 9 155 € de la Région au titre du nouveau contrat régional (bonus Unesco), 5 298 € au titre des Monuments historiques. Le mécénat a pour l'instant permis de récolter 35 805 € : 9 500 € de la Fondation du patrimoine, 10 000 € de Mécènes et Loire, 10 000 € de l'entreprise Bücher Vaslin et 6 305 € issus de 22 autres dons. La souscription est toujours ouverte.

Pour souscrire :
www.fondation-patrimoine.org/fr

Ouest-France, le 6 mars 2014

Chalonnnes.
 Saint-Maurille voit rouge
 avec son nouveau vitrail



Pierre Mabille explique son projet aux visiteurs.



L'église est devenue une architecture de lumière.



Des couleurs affirmées mais aux effets mystérieux et changeants.



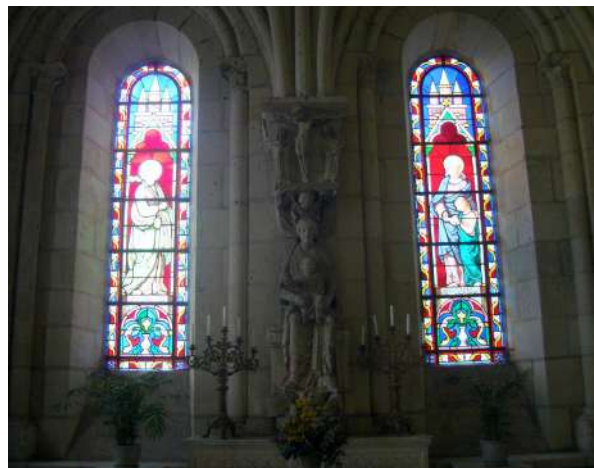
Le regard est attiré par le vitrail central du chœur rougeoyant.



Saints René et Maimbeuf encadrent toujours le nouveau vitrail.



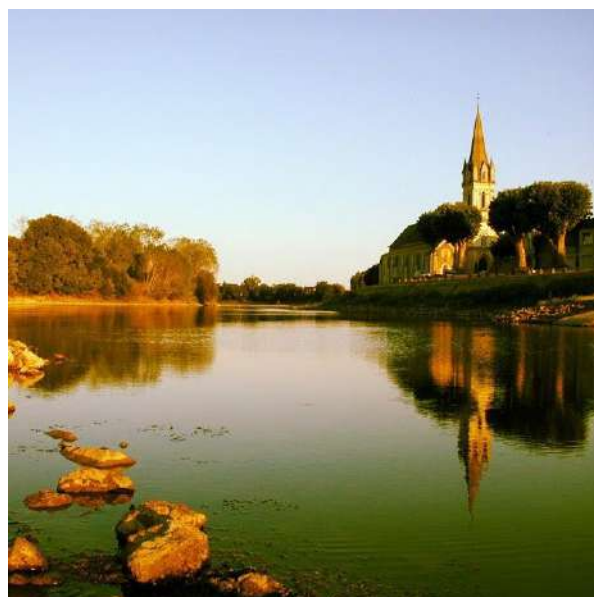
Le chœur vu de l'extérieur.



La chapelle de la Vierge, sculptée dans un bloc intégré au mur, demeure un havre de paix.

La mise en place de nouveaux vitraux dans l'église Saint-Maurille de Chalonnnes se poursuit. Après le bleu et le jaune de la nef, c'est au tour du chœur de projeter une lumière rougeoyante qui élève le regard. Une visite du chantier a été organisée récemment pour les donateurs et le comité de pilotage, en présence de Pierre Mabilie, le peintre qui a conçu cette architecture de lumière. Celle-ci donne un regain d'intérêt à l'édifice et affirme la présence de l'art contemporain dans la cité. Souscription possible sur le site de la Fondation du patrimoine.

Le Courrier de l'Ouest, le 15 avril 2014

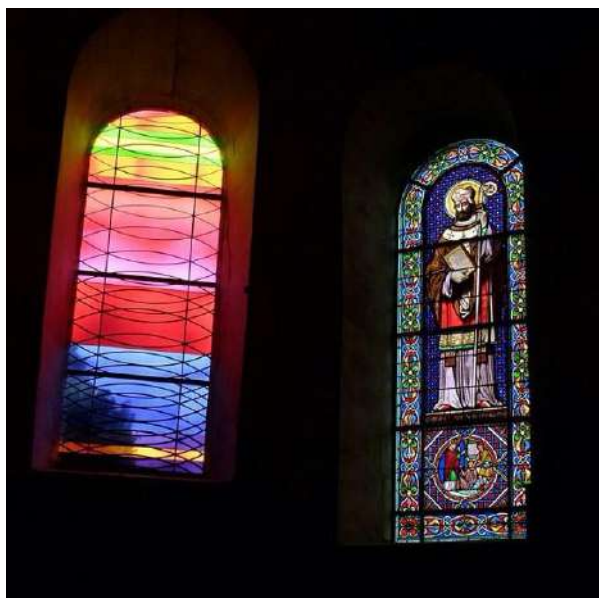


18 novembre 2014

———— 2015 ————



8 mai 2015



16 mai 2015



11 septembre 2015

———— 2016 ————



2016



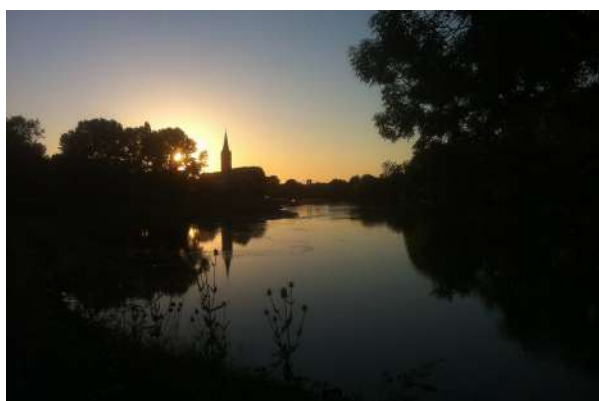
19 avril 2016



20 avril 2016



6 juin 2016



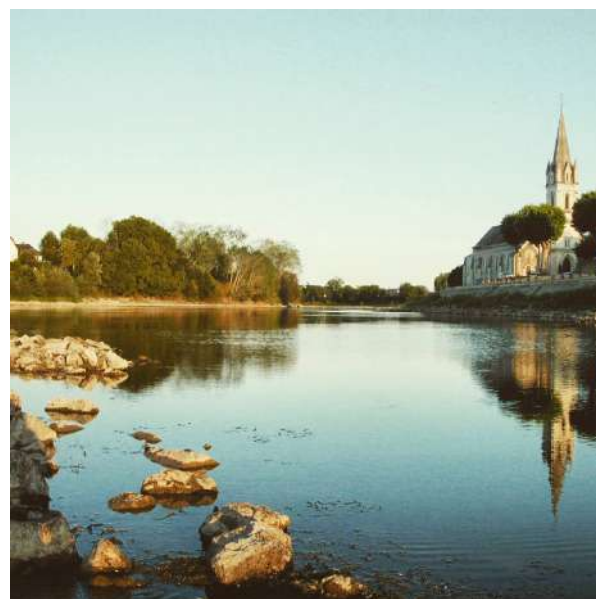
19 juillet 2016



2 septembre 2016



5 septembre 2016



Novembre 2016. Quand la Loire est basse



5 décembre 2016



23 décembre 2016

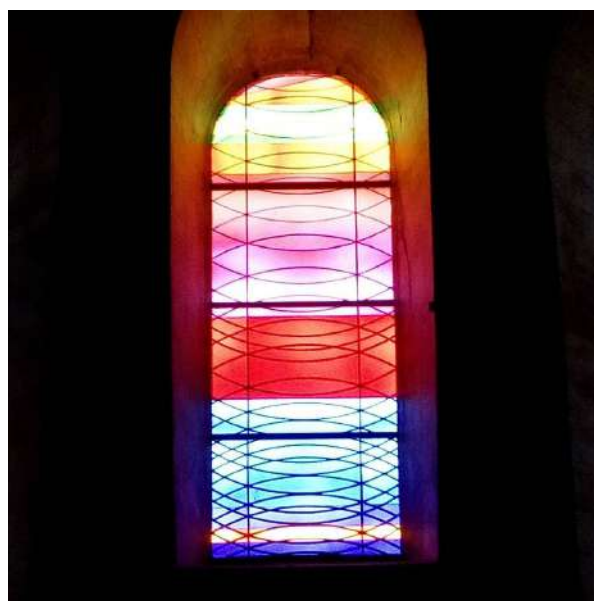
Février 2017



29 avril 2017



24 décembre 2016



22 mai 2017

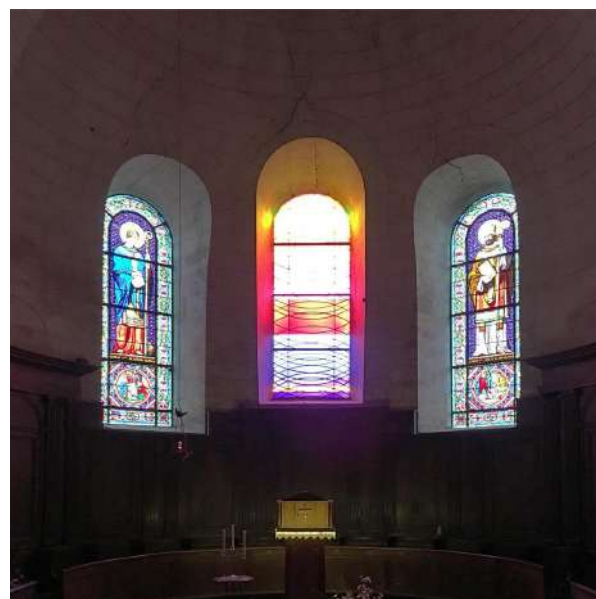
— 2017 —



10 septembre 2017

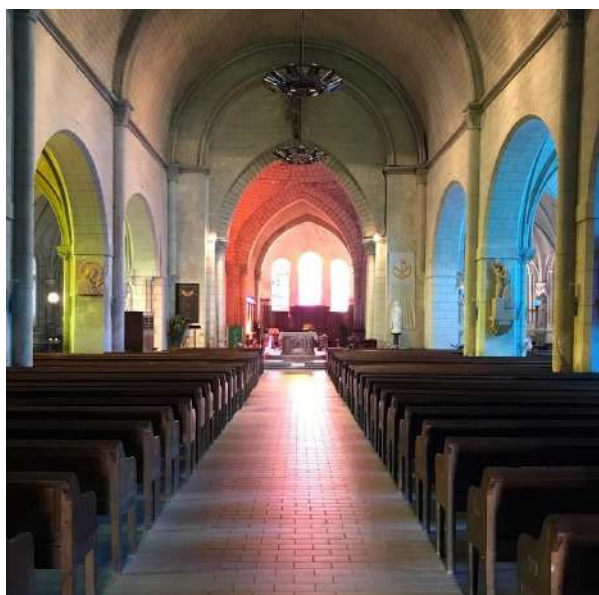


29 octobre 2017



1er mars 2018

———— 2018 ————



15 janvier 2018



7 juin 2018



31 août 2018

— 2019 —



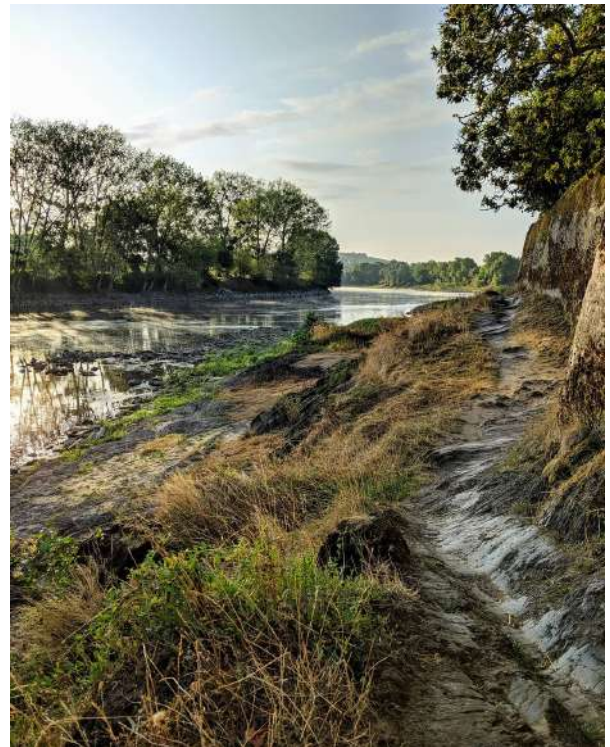
27 février 2019



26 mai 2019



14 juillet 2019



7 septembre 2019



18 septembre 2019



13 octobre 2019



14 novembre 2019



20 novembre 2019



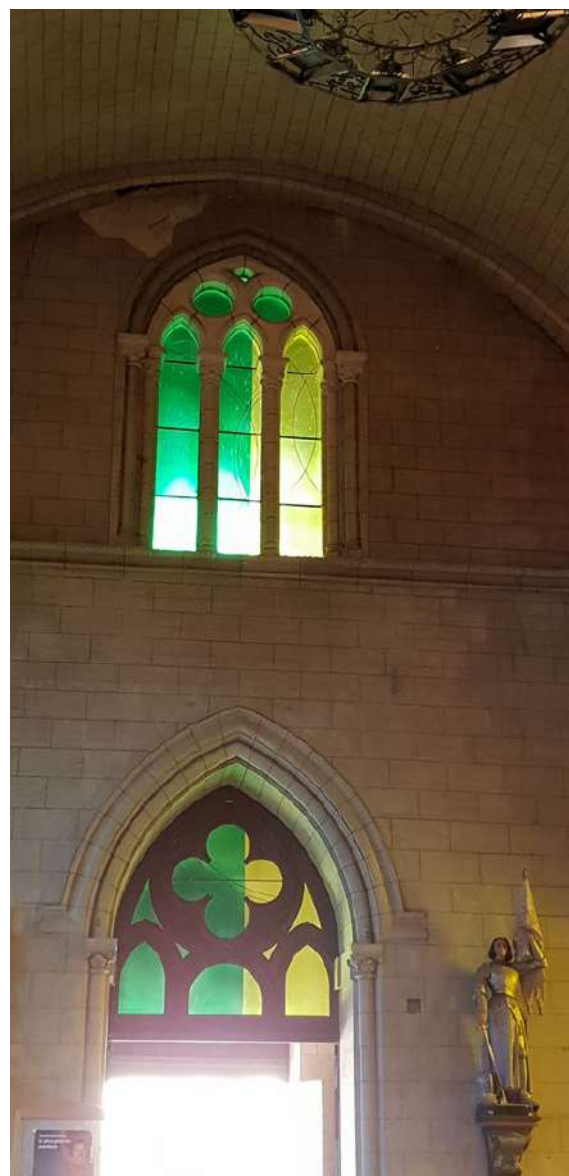
24 novembre 2019

Eglise Saint-Maurille

1er décembre 2019







29 décembre 2019

— 2020 —

Chalonnnes-sur-Loire.

Le jardin de Saint-Maurille bientôt aménagé pour le public



Une esquisse du futur jardin de Saint-Maurille qui devrait voir le jour au printemps. Le projet concerne également les terrasses. | CAROLINE BOURGAULT / L'ATELIER AU FOND DU JARDIN

Le périmètre de l'église Saint-Maurille est inscrit au patrimoine de l'Unesco. Cette église, les pieds dans l'eau en hiver, est un symbole fort pour la commune avec son ouverture exceptionnelle sur le fleuve. La réappropriation de la salle de gymnastique Jeanne-d'Arc (après l'inauguration d'une nouvelle salle de gymnastique en janvier 2018) adjacente au presbytère a permis aux élus d'imaginer un réaménagement des alentours de l'église.

Dans un premier temps, l'appentis qui reliait la salle Jeanne-d'Arc au flanc droit de l'église a été abattu. Il avait été rajouté pour servir de vestiaire et de bar au club de gym. Aujourd'hui, sa destruction ouvre un passage depuis le parvis jusqu'au jardin attenant au presbytère.

Ensuite, en revoyant le bail lié à la location du jardin par la paroisse, la commune a repris une partie de ce jardin du presbytère (celle qui n'est pas en potager). Il a alors été envisagé d'aménager ce jardin clos, qui surplombe la Loire, et d'en ouvrir l'accès au public. Les esquisses ont été réalisées par l'entreprise chalonnaise l'Atelier au fond du jardin.

On pourra y accéder depuis le parvis de l'église sur un cheminement avec rampe d'accès pour poussettes et fauteuils roulants. Une porte existe déjà. Elle pourra emmener le promeneur jusqu'aux Malpavés.

Après le vote du budget en conseil municipal, l'accord des architectes des bâtiments de France, le permis d'aménager est déposé et le projet, lancé. Un des cinq tilleuls a été abattu, d'autres plantations verront le jour. Le mur d'enceinte ne sera pas touché. Cependant, pour profiter de la vue imprenable sur le paysage, une estacade et un promontoire sécurisé en bois seront ajoutés.

Les travaux, qui devraient débiter au printemps pour un mois, sont chiffrés à 120 000 €. Le projet bénéficie d'un bonus Unesco d'un montant de 28 500 €. Une demande de subvention du DETR (Développement des équipements des territoires ruraux) est attendue, et la commune prendra le reste à charge.

Ouest-France, le 29 janvier 2020



2 janvier 2020. Chalonnnes-sur-Loire. Les petits chanteurs de la Cité d'Angers. Chant choral. Musique sacrée et profane. Concert tous publics. Entrée libre. Dimanche 2

février, 15 h, église Saint-Maurille, 3, rue de l'Abbaye. Gratuit.

Contact : 06 83 28 09 38,
communication.petitschanteurs@gmail.com,
petitschanteurs-angers.fr

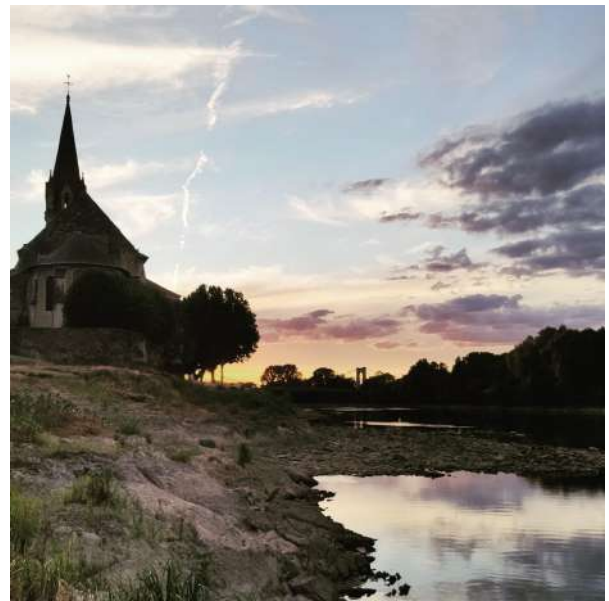
Site eterritoire.fr, le 1er février 2020



5 février 2020



5 mars 2020



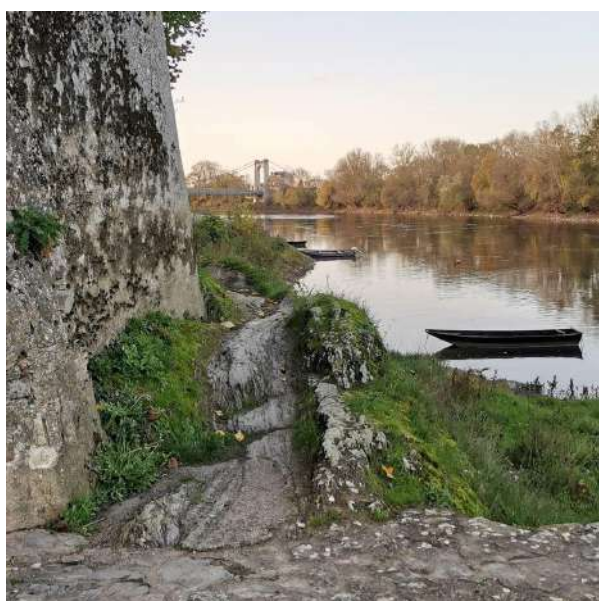
12 août 2020



3 septembre 2020



3 septembre 2020



12 novembre 2020



23 novembre 2020



7 décembre 2020. Crue de la Loire



9 décembre 2020

— — — 2021 — — —



28 février 2021



13 mars 2021

Chalonnnes-sur-Loire.

Les deux églises
sous vidéo protection



Réception de l'installation de la vidéoprotection à Saint-Maurille en présence de la maire, des élus, du père Dany et des membres de l'association paroissiale, de la gendarmerie, de l'entreprise Leray et des services techniques.

Le vendredi 7 mai dernier a eu lieu la réception des travaux concernant la vidéo protection aux abords et à l'intérieur des églises Saint-Maurille et Notre Dame. Nous déplorons malheureusement un problème récurrent de vol, dégradations et profanations abjectes dans nos lieux de culte, se désole le père Dany très content de l'action municipale.

La commune, propriétaire des deux édifices, a donc décidé de réaliser une deuxième tranche pour la mise en place d'une surveillance vidéo. Dans chaque église, quatre caméras (une aux abords et trois à l'intérieur) ont été installées par l'entreprise Leray. La vidéo protection est devenue un outil précieux dans la lutte contre les incivilités. Aujourd'hui, nous pouvons mesurer son impact et faire un bilan très positif de la première tranche réceptionnée en septembre dernier. Elles sont de plus parfaitement respectueuses des règles de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), indique Jean-Claude Sancereau, conseiller à la sécurité civile. L'adjudant de gendarmerie, Pierre Louis Benetti confirme l'utilité précieuse de ces installations qui ont été déterminantes à plusieurs reprises pour confondre des délinquants. Les pouvoirs publics ont lancé un véritable plan d'action pour la protection des lieux de culte et ont octroyé une aide financière conséquente à hauteur de 80 % du coût global de 26 528 € (reste à charge : 5 305 €). La municipalité réfléchit à la mise en place d'une troisième tranche.

Le Courrier de l'Ouest, le 13 mai 2021

Chalonnnes-sur-Loire.

Après des dégradations, les deux
églises placées sous vidéoprotection



De gauche à droite : le représentant de l'entreprise Leray ; l'adjoint Jean-Claude Sancereau ; Pierre-Louis Benetti, référent sécurité départemental ; Daniel Mottais, paroissien ; Marie-Madeleine Monnier, maire ; René

Socheleau, paroissien ; Dany Cottineau, curé de la paroisse ; Philippe

Six fois victimes d'incivilités, les deux églises de Chalonnnes-sur-Loire (Maine et Loire) sont maintenant sous les yeux des caméras. Un outil pour se préserver de malveillances répétées autour et dans l'enceinte de ces édifices. Vendredi 7 mai, à Chalonnnes-sur-Loire, la maire Marie-Madeleine Monnier, plusieurs élus, les policiers municipaux et des représentants de la paroisse Saint-Maurille avaient rendez-vous sur le parvis de l'église éponyme pour la réception des travaux de sécurisation de celle-ci. Explications.

Pourquoi les deux églises ont-elles été sécurisées ?

« La sécurité constitue un enjeu important, affirme Jean-Claude Sancereau, adjoint chargé de la sécurité pour la Ville. Elle nécessite un engagement fort. La vidéoprotection est devenue un outil précieux dans la lutte contre les incivilités. »

Ouest-France, le 13 mai 2021



23 juin 2021



24 juin 2021



14 mai 2021



9 août 2021



7 octobre 2021

— 2022 —



27 février 2022



15 avril 2022



17 avril 2022



12 mai 2022

Chalonnnes-sur-Loire.
Des recherches archéologiques
autour de Saint-Maurille



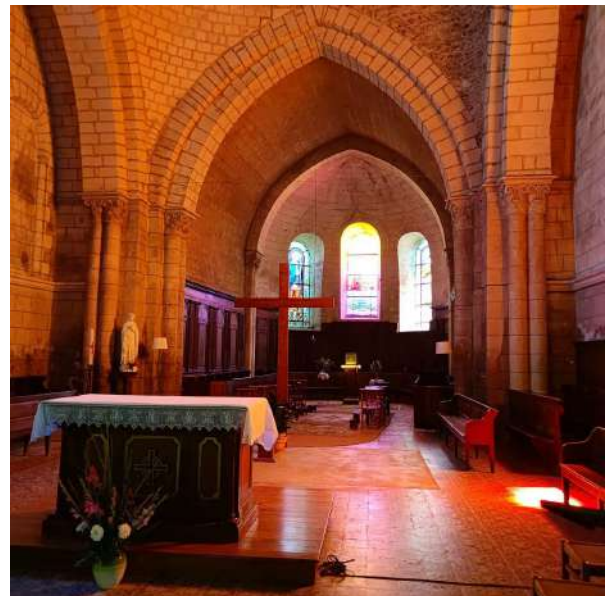
Vu depuis le jardin au pied de l'église Saint-Maurille.

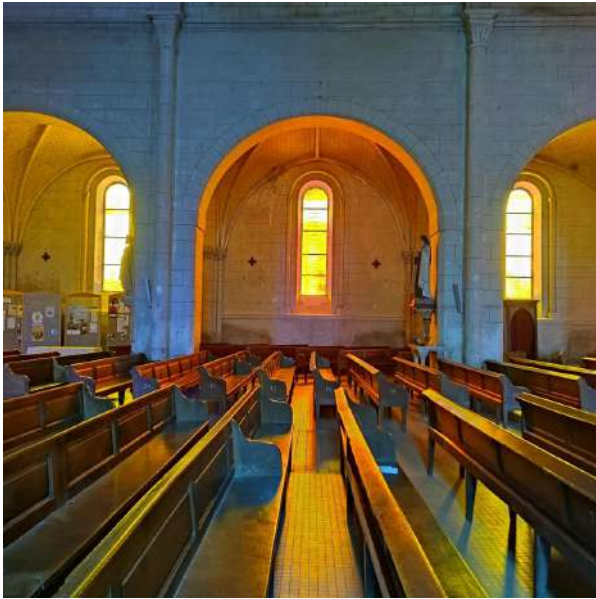
Après les recherches menées lundi, on risque de remarquer une certaine agitation autour de l'église Saint-Maurille. Les travaux en cours ne sont pas ceux du projet d'aménagement, envisagés pour mettre ce site en valeur par une terrasse arborée, mais ceux de recherches archéologiques. Le site va être sécurisé et mis à disposition de l'Inrap (Institut national de recherches archéologiques préventives) pour la réalisation d'un diagnostic. « Il s'agit, entre autres, de regarder si l'état de conservation des vestiges est suffisant », expliquait Vincent Lavenet, conseiller municipal délégué en charge de l'aménagement, lors du conseil municipal de juin. Une convention entre la commune et l'Inrap a été établie. Les recherches sur site doivent normalement durer jusqu'au 13 juillet. La remise du rapport de diagnostic est prévue pour le 13 septembre. « C'est le préfet qui informera de la suite à donner au diagnostic de l'Inrap », précise l'élue.

Ouest-France, le 22 juin 2022

Eglise Saint-Maurille

11 juillet 2022





4 septembre 2022



21 juillet 2022



11 décembre 2022



20 décembre 2022



6 mars 2022

— — — 2023 — — —

Chalonnnes-sur-Loire.

Près de 140 choristes réunis pour un concert en l'église Saint-Maurille



Répétition générale avant le concert.

Le dimanche 7 mai à 16 h, dans l'église Saint-Maurille, se produiront 140 choristes et musiciens pour interpréter des œuvres de Fauré (Suite de Pelléas et Mélisande et Pavane) et de Haydn (Missa brevis St Joannis de Deo) avec en point d'orgue, le célèbre Requiem de Fauré.

Les chœurs de la Schola René d'Anjou et de O Musica, ainsi que deux solistes -Corinne Pasquier, soprano et Olivier Naveau, baryton- seront accompagnés par l'orchestre symphonique Angissimo.

Réservations : www.helloasso.com. Billetterie sur place également. Tarif : 12 € (adulte) ; 10 € (tarif réduit) ; gratuit pour les – 12 ans

Le Courrier de l'ouest, le 4 mai 2023



18 mai 2023



18 mai 2023



7 juin 2023



8 juin 2023



29 mai 2023

Chalonnnes-sur-Loire.
Belvédère Saint-Maurille :
attribution de marchés



Les travaux à l'arrière de l'église Sainte-Maurille vont pouvoir commencer en septembre. Avec l'aménagement piétonnier entre la rue de l'Abbaye et de la Badinerie, est prévu la suppression de la cheminée amiante-ciment et la rénovation de la façade de l'ancienne salle Jeanne-d'Arc (à gauche).

Après la décision de la commune d'aménager les pourtours de l'église Sainte-Maurille, le conseil municipal du lundi 10 juillet a voté l'attribution des marchés de travaux. Une

seule offre de 160 448 € a été reçue, celle de Courant SA.

Sur les quatre options ajoutées à l'offre de base, deux ont été retenues pour donner une unité à l'ensemble des travaux. Il s'agit des Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) : la dépose de la cheminée en amiante-ciment de la salle Jeanne-d'Arc et la rénovation de la façade de cette même salle. En ajoutant les deux options à l'offre de base, le montant total s'élève à 190 536 € HT.

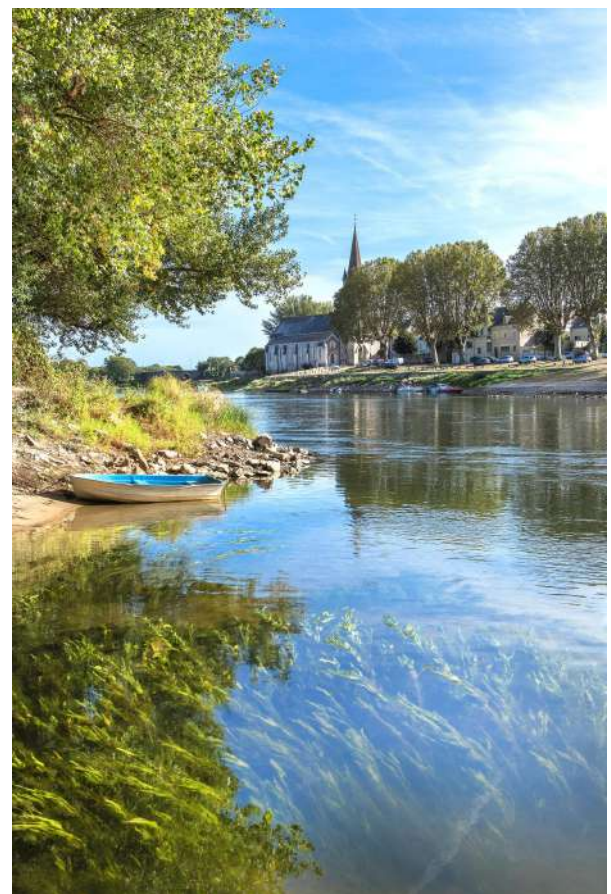
Cette opération a fait l'objet d'attribution de subventions de la part de la Dotation de soutien à l'investissement local (Dsil) pour 58 028 €, de la Région pour 28 500 € et du fonds Européen Leader pour 48 579 €. Le total de subventions de 135 107 € donne un reste pour la commune de 55 429 € HT.

Les travaux pourraient débuter en septembre et se terminer à la fin de l'année. En parallèle, le conseil a voté l'extension par le syndicat intercommunal de l'énergie de Maine-et-Loire (SIEML) de l'éclairage public pour le cheminement piéton derrière l'église Saint-Maurille. Le reste à charge pour la commune pour cette extension d'éclairage est de 12 339 € HT.

Ouest-France, le 18 juillet 2023



15 août 2023



13 octobre 2023

Chalonnnes-sur-Loire.

La façade de l'église Saint-Maurille mise en lumière



Les travaux de mise en lumière de la façade de l'église Saint-Maurille de Chalonnnes-sur-Loire sont l'œuvre du Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire.

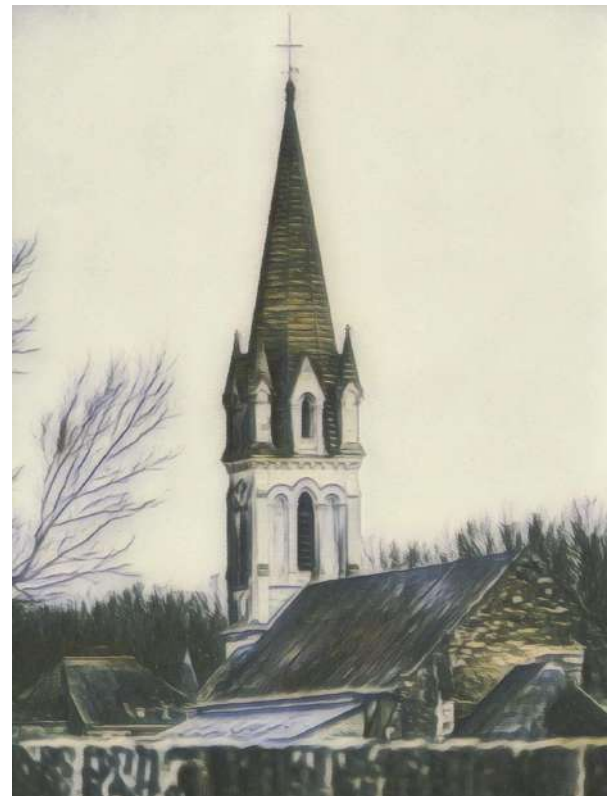
Tous les abords de l'église Saint-Maurille de Chalonnnes-sur-Loire sont actuellement en rénovation.

La mise en lumière de la façade du parvis a été réalisée par le Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire. Des calques ont été découpés et positionnés sur des projecteurs pour laisser passer la lumière. À cette première phase sera additionné un éclairage sur la partie arrière du monument, sur le cœur du XIe siècle.

Des points lumineux plus discrets seront aussi positionnés sur le cheminement piéton entre l'église et le presbytère. Tous ces travaux s'inscrivent dans le schéma général mobilité de la commune.

À la liaison douce en bordure de Loire des piétons, s'ajoutera la liaison cycliste entre la rue de la Babinerie et le quai Victor-Hugo. Des travaux qui s'intégreront dans le plan de mobilité qui sécurisera les liaisons cyclistes et piétonnes entre Saint Georges sur Loire et la gare de Chalonnnes sur Loire.

Ouest-France, le 23 décembre 2023



24 décembre 2023

— 2024 —



27 janvier 2024



2 février 2024

Maine-et-Loire.

Une chorale, un chœur,
trois concerts et une centaine
de musiciens sur scène

La chorale Contrepoint de Saumur et le chœur O Musica d'Angers donneront trois concerts en avril à Avrillé, Chalonnnes et Saumur, avec une centaine d'interprètes sur scène placés sous la direction de Christian Foulonneau.



La chorale A Contrepoint de Saumur et le chœur O Musica d'Angers ont répété ensemble avant le concert.

Un an qu'ils y travaillent. Trois dates, deux formations, une centaine d'artistes, le défi est de taille mais fédérateur et stimulant pour les troupes. Le 6 avril à Avrillé, le 7 à Chalonnnes-sur-Loire, le 14 à Saumur, la chorale Contrepoint et le chœur O Musica, conduits par leur directeur musical Christian Foulonneau, interpréteront des œuvres majeures du répertoire classique.

Aux 90 chanteurs amateurs, se joindront treize musiciens (ensemble Concordance) et quatre solistes professionnels, une mixité qu'apprécie le chef de chœur. Cet ancien instituteur originaire de Saint Lambert du Lattay, fêru de musique vocale lyrique et classique, sait stimuler ses protégés pour les emmener au-delà. Au départ, ça peut leur sembler difficile et au fur et à mesure que les choses s'installent, c'est comme un puzzle où tout s'assemble et ils y arrivent très bien.

« Beaucoup d'énergie et de vélocité pour le chœur »

Au cœur de ces trois rendez-vous, Mozart et Haydn, deux compositeurs de la même époque qui fonctionnent bien ensemble, analyse Christian Foulonneau, qui dirigera la « Messe de Saint-Jean-de-Dieu » de Haydn, une messe chorale ; la « Messe brève en ré majeur » de Mozart, une interprétation de 25 minutes qui requiert pour le chœur beaucoup d'énergie et de vélocité. Suivront deux sonates d'église avant la « Messe du couronnement » de Mozart, la plus connue, quelque chose qui sonne bien, qui exige beaucoup de nuances et d'alternance avec les solistes, détaille le chef de chœur.

Quatre solistes interviendront pour l'occasion : Corinne Pasquier (soprano), Alice Fiorentini (mezzo-soprano), Alexandre Nervet-Palma (ténor), Guillaume Nozach (baryton).

Créée en 1978 à Saumur, la chorale Contrepoint, qui compte 47 choristes amateurs, est dirigée depuis 1985 par Christian Foulonneau. La formation a fait de la musique sacrée le cœur de son répertoire. Le directeur musical conduit également depuis 2014 le chœur O Musica, l'une des 300 chorales du mouvement « A Cœur Joie ». Dirigé pendant plus de 60 ans par Françoise Huet, il réunit 55 choristes amateurs.

Avec l'Opéra de Baugé

Pendant neuf ans, de 1994 à 2003, le musicien a également dirigé le chœur de l'Opéra d'Angers. Depuis vingt ans, il prépare

également les chœurs de l'Atelier lyrique angevin et de l'Opéra de Baugé, qui présentera, du 25 juillet au 6 août, « Carmen » de Bizet, « Don Carlo » de Verdi et « L'Elisir d'amore » de Donizetti.

Pour 2025, Christian Foulonneau compte s'atteler à un nouveau projet et prépare avec Contrepoint et le Grenier lyrique angevin le « Requiem » de Haydn et les « Vêpres solennelles d'un confesseur » de Mozart.

Concerts le 6 avril, à 20 h 30, en l'église Saint-Gilles d'Avrillé. Le 7 avril, à 16 heures, en l'église Saint-Maurille de Chalonnnes-sur-Loire. Le 14 avril, à 16 heures, en l'église Saint-Nicolas de Saumur. Réservation : 07 68 62 51 86, 06 61 16 00 55. Tarif : 15 €, prévente 12 €.

Le Courrier de l'Ouest, le 25 mars 2024

Chalonnnes-sur-Loire.

Balade découverte du patrimoine

L'équipe de Dimanche autrement, constituée de paroissiens dynamiques, propose à tous une balade découverte du patrimoine historique et religieux de la commune. Chacun, croyant ou non croyant, peut venir participer librement, seul ou en famille. Le parcours proposé est accessible à de jeunes enfants, explique Philippe Uzureau, membre de l'équipe d'organisation. Ce sera un temps de partages, d'échanges, de découvertes, de témoignages. Deux guides passionnés d'histoire et un diacre participeront à la balade afin de transmettre leur passion.

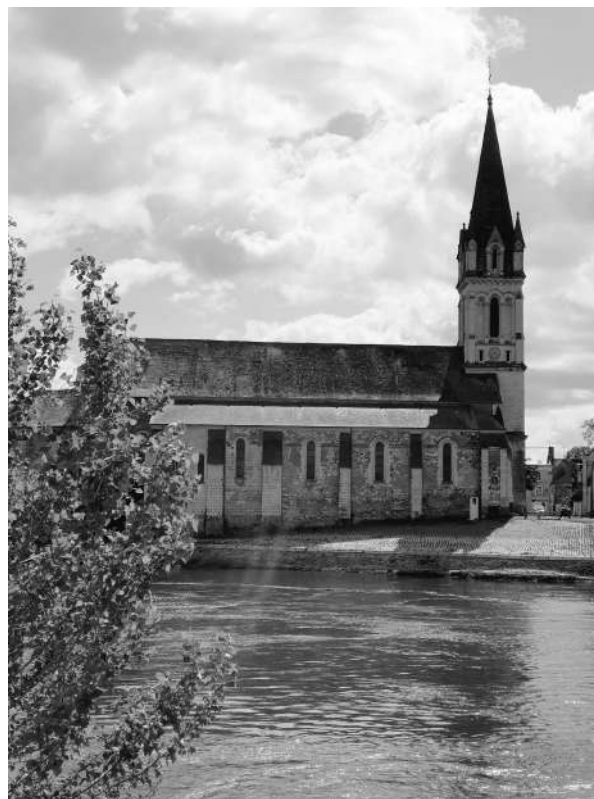
Le rendez-vous est fixé ce matin, à 10 h 30, devant la salle Saint-Maurille, près de l'église du même nom. Le parcours s'achèvera par un apéritif et, pour ceux qui le souhaitent, un pique-nique.

Renseignement au 02 41 78 01 36, ou autredimanche@gmail.com

Le Courrier de l'Ouest, le 14 avril 2024

Eglise Saint-Maurille

21 avril 2024





30 avril 2024



3 mai 2024

Les travaux du promontoire Saint-Maurille sont achevés



La liaison piétonne entre la rue de la Babinerie et la rue de l'Abbaye est ouverte. Avec la réfection du pignon de la salle communale, les travaux ont duré plus de trois années.

Après plus de trois ans, les travaux de mise en valeur de l'église Saint-Maurille et du promontoire sont achevés. Ces aménagements comprennent la place qui donne sur le parvis de l'édifice religieux, le cheminement qui le longe et le jardin qui offre une vue sur la confluence du Layon. Ils ont été réalisés avec une volonté de respecter la simplicité du site et l'aspect champêtre du jardin.

L'ensemble du site est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite. Le portillon de sortie de l'espace avec ses gradins au chevet de l'église ouvre sur une nouvelle liaison douce aménagée le long de la Loire ; rue de la Babinerie, qui est passée en sens unique, vers la rue du Vieux-Pont.

Ce projet, inscrit dans le plan guide Chalonnnes 2040, remonte à 2020. Il a fallu qu'une troisième version soit présentée pour obtenir l'accord des Bâtiments de France. Son coût, liaison douce dans la rue de la Babinerie et ravalement du pignon de la salle Jeanne-d'Arc compris, s'élève à 200 000 €. Somme dont 60 % ont été pris en charge par des aides de l'État, de la Région et de l'Europe.

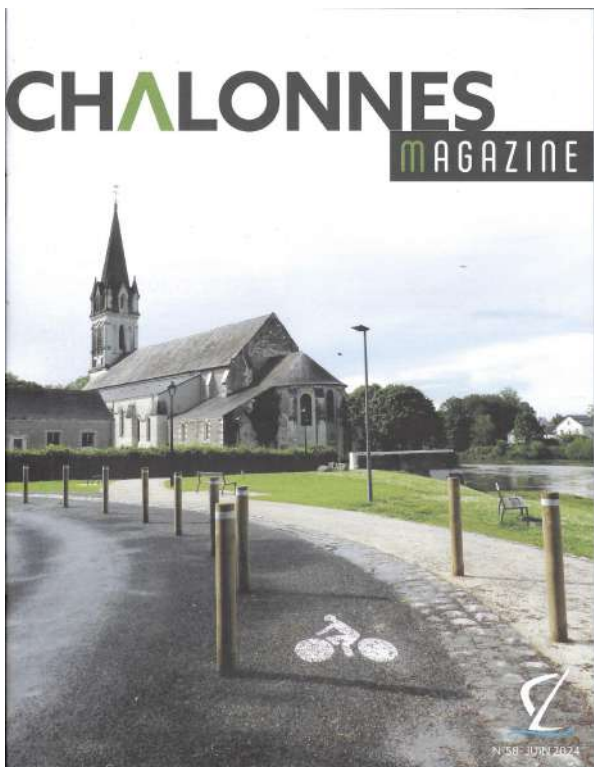
À noter que des fouilles archéologiques menées sur le site ont mis au jour des tombes datant du XI^e siècle.

Ouest-France, le 11 mai 2024

Chalonnnes-sur-Loire.



16 mai 2024



Juin 2024. Couverture Chalonnnes Magazine



3 juin 2024

Art et Chapelles en musique le 18 août à Chalonnnes-sur-Loire

Un concert « Ode à l'amour » sera donné le 18 août 2024 dans le cadre du circuit Art et Chapelles qui se tient cette année sur les bords de Loire et du Layon.



La chapelle Saint-Aubin de Châteaupanne à Montjean-sur-Loire accueille les œuvres de Danielle Burgart.

Dans le cadre du circuit Art et Chapelles, qui se tient jusqu'au 25 août sur les bords de la Loire et du Layon, un concert aura lieu le 18 août, à 17 heures, dans l'église Saint-Maurille de Chalonnnes-sur-Loire. Mathilde Lemaire (soprano), Mathilde Pajot (mezzo-soprano), Bertrand Lemaire (pianiste récitant) et Francis Paraïso (pianiste) joueront une « Ode à l'amour ». Œuvres de Bizet (« Carmen »), Gounod (« Faust »), Rameau (« Platée »), Mozart (« Noces de Figaro »), Offenbach (« La Belle Hélène »), Satie, Rossini, Gershwin... Entrée libre. artetchapelles49.fr.

Le Courrier de l'Ouest, le 8 août 2024



31 août 2024

Les aménagements autour de l'église Saint-Maurille à Chalonnnes ont été inaugurés

Le projet d'aménagement des abords de l'église Saint-Maurille, à Chalonnnes-sur-Loire (Maine-et-Loire) a été réalisé et financé grâce au label Petites villes de demain. Il a été inauguré samedi 21 septembre 2024.



Lors de l'inauguration du promontoire Saint-Maurille à Chalonnnes, la maire a coupé le ruban aux côtés d'élus municipaux, ainsi que de Marc Schmitter, président de la CCLLA ; Marie-Paule Chesneau, conseillère départementale ; Éric Touron, conseiller régional ; Stella Dupont, députée, et Emmanuel Le Roy, sous-préfet d'Angers.

Le projet datait de 2017 et les premières études ont été lancées en 2020. Les travaux du promontoire Saint-Maurille, à Chalonnnes sur Loire (Maine-et-Loire), sont aujourd'hui terminés. L'idée était d'aménager une liaison piétonne le long de l'église et, à l'arrière, de

garder et remodeler un espace de quiétude en contact avec la Loire.

En s'appuyant sur ces travaux, la cohérence du schéma cyclable de la communauté de communes Loire Layon Aubance (CCLLA) a été validée entre l'axe de la gare et les quais Victor-Hugo. Juxtaposé à l'église et à la Loire, classé Unesco, ce projet sensible a été modifié trois fois par l'architecte des Bâtiments de France.

Marie-Madeleine Monnier, maire de Chalonnnes, a inauguré, samedi 21 septembre 2024, lors des Journées du patrimoine, ce nouvel aménagement. « Grâce au label Petites villes de demain, nous pouvons améliorer la qualité de vie des habitants du monde rural. Par cette convention nous possédons une dynamique collective d'envergure. Elle apporte aux élus différents leviers », certifie Emmanuel Le Roy, sous-préfet.

Il a souligné le travail de la municipalité pour sa vision du territoire la plus cohérente possible à l'horizon 2040. Il assure que les crédits sont bien là, et que depuis sept ans, ils ont augmenté de 80 %. « Ce projet de cohérence est le fruit d'un travail en osmose et en confiance », affirmait la députée Stella Dupont.

Un financement partagé

Après les fouilles archéologiques préventives, les travaux sur les réseaux assainissement, gaz, eau potable et électricité ont pu commencer. Des travaux de maçonnerie avec la reprise du pignon de la salle Jeanne-d'Arc, des élévations de murettes et de clôture ont été réalisés avant les finitions paysagères.

Le coût total s'élève à 190 000 €, financé par l'État à hauteur de 30 % ; par la commune, 30 % ; par Leader Europe, 25 % et 15 % par la Région. S'ajoutent les travaux de la rue de la Babinerie avec l'aménagement cyclable pour 40 000 €.

« Nous sommes dans l'espace le plus emblématique de la ville, fait valoir Marie-Madeleine Monnier. Dans la continuité

des travaux, nous proposons ce site pour positionner l'œuvre pérenne du fil artistique de la communauté de communes pour 2025. » À titre personnel, Marc Schmitter a donné son aval.

Ouest-France, le 25 septembre 2024

Chalonnnes-sur-Loire. Il a financé un banc public en mémoire de sa maman



Certains plantent un arbre, Pascal Onillon a choisi de graver et de financer un banc public en mémoire de sa mère Anne Onillon, décédée l'année dernière. Cette Chalonnaise avait œuvré dans de nombreuses associations. La municipalité a décidé de le positionner dans le nouveau square Saint-Maurille, derrière l'église. Par la sorte, elle valide ainsi une coutume très répandue dans les pays anglo-saxons.

Ouest-France, le 8 octobre 2024

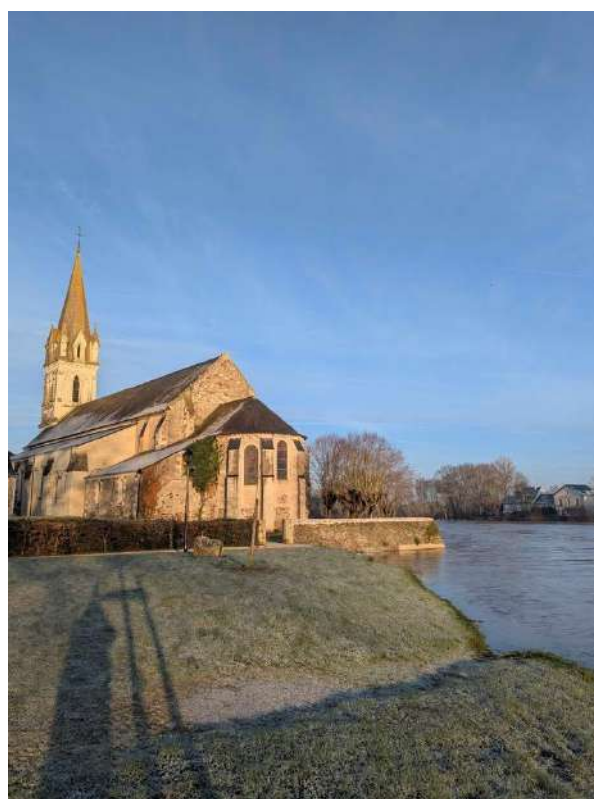
— — — — **2025** — — — —



11 janvier 2025



14 janvier 2025



14 janvier 2025



14 janvier 2025